

# Morvandiau de Paris

## BOURGOGNE-MORVAN-NIVERNAIS

JOURNAL MENSUEL  
ABONNEMENT : 350 fr.  
C. C. P. : PARIS 1128-69  
Directeur-Fondateur : P. CHANDIOUX  
Chef de Rédaction : J. BRULEY

Journal Officiel de la Société « LA MORVANDELLE »  
Association Régionaliste, Amicale et Philanthropique, fondée en 1924



du Groupe Sportif « LE MORVAN-SPORTING-CLUB »  
du Groupe Folklorique « LA BOURRÉE MORVANDELLE »

Principaux Rédacteurs  
MM.  
Gautron du Coudray  
P. Chandioux  
René-B. Chrétien  
Bruley Joseph  
Charlier Pierre  
M. P. Lusseau  
M. Maurice Gervais  
Jean Dumont, etc.

NIÈVRE - SAONE-ET-LOIRE

YONNE - COTE-D'OR

BUREAUX - DIRECTION - ADMINISTRATION - 25, Rue St-Maur - PARIS-XI<sup>e</sup> - Tél : ROQ. 53-15

BOURGUIGNONS, MORVANDIAUX ET NIVERNAIS, en propageant le « Morvandiau de Paris », en lui amenant des Abonnés vous travaillerez pour la petite Patrie et pour vous en même temps

### BOURGOGNE - MORVAN

## Le Pain de Ménage LE FOUR

Notes Folkloriques

« Le Morvandiau de Paris » de février 1935 reproduisit sur le pain de ménage un très intéressant article de Charles Sylvestre, tiré de « l'Écho de Paris ».

A cette époque, il était encore courant, dans nos régions, de « chauffer l'four ».

Après avoir fait une répartition sur les tables des cultivateurs pendant l'occupation 1940-1944, le pain de ménage a aujourd'hui pratiquement disparu.

Cependant, parmi toutes les conquêtes de la Révolution, celle qui fut la plus appréciée des paysans, fut sans aucun doute celle qui abolit l'obligation de porter les pains au four du seigneur et d'en payer la cuisson par une redevance plus impatiemment supportée que la corvée et la dime.

De bonne heure le lendemain, tandis que le « maître » apporte le bois destiné au chauffage et l'outillage du four, « fourgon », « râble », « balai », « riciette », « écouvillon », « grande pelle à pain », la ménagère pétrit, dans la maie de chène, sa farine détremée à l'eau, et saignée. Les bras nus, elle remue, fouette, promène en tous sens et tourne à pleins bras le mélange qui devient élastique et compact. Le pétrissage terminé, elle mélange la pâte au levain qui, par la fermentation, la gonfle et la soulève. Le pétrissage est une corvée dure pour la ménagère ! Lorsque le mélange est à point, elle en prélève une petite partie qu'elle place dans un petit pot ou dans une cueillette, et qui deviendra le levain d'une future fournée. En Morvan, elle procède à la confection de « l'épouge ou épouge » ; à cet effet, elle prélève aussi un peu de pâte à laquelle elle ajoute du lait, des morceaux de sucre et quelques œufs. Cette friandise, cuite avec le pain, est toujours le régal des petits et des grands. Souvent la ménagère a prêté aussi un peu de pâte sans levain, qui servira à faire une belle « tarte à la semouille » ou aux pruneaux. La pâtisserie est confectionnée pendant que la pâte du pain est laissée un peu au repos. Cette pâte est ensuite divisée à l'aide du coupe-pâte et vient prendre place dans les painnetons (aussi appelés « cabas », « corbeilles » d'osier ou de paille tressée (1), dans lesquels on la fera « lever ». A cet effet, on place sur les corbeilles quelques bonnes couvertures de laine ou un édreton de plume qui maintiendront la pâte à la température de fermentation.

### LA MORVANDELLE

et le  
MORVANDIAU DE PARIS

vous souhaitez à Tous une Bonne Année, Une Bonne Santé et le plaisir de lire le Morvandiau de Paris encore de longues années.

« Il est dans nos pays, écrit aussi Charles Sylvestre, une parole que l'on prononce avec une immense pitié à propos d'un homme poursuivi par le malheur, on ne dit pas : Il a perdu tout son argent, il est le dernier des misérables. On déclare simplement, en hochant la tête : c'est un homme qui cherche son pain ».

Ceux de nos pays, écrit aussi Charles Sylvestre, une parole que l'on prononce avec une immense pitié à propos d'un homme poursuivi par le malheur, on ne dit pas : Il a perdu tout son argent, il est le dernier des misérables. On déclare simplement, en hochant la tête : c'est un homme qui cherche son pain ».

Le Conseil prend connaissance d'une affiche concernant le programme de l'année régionaliste où le titre « LA BOURRÉE MORVANDELLE » figure en gros caractères, caractères de vedette, avec une indication plus petite en dessous « de Château-Chinon ».

Même avec ce complément, l'annonce est erronée. Il n'existe pas de « Bourrée Morvandelle » à Château-Chinon ni de Château-Chinon. Le seul groupe folklorique ayant droit à ce titre est celui qui a été fondé par « La Morvandelle » en 1926, déclaré à la Préfecture de Police et enregistré sous le numéro 8.120.

Lorsque le groupe folklorique de Château-Chinon s'est constitué, les fondateurs ont demandé à « La Morvandelle » de bien vouloir les autoriser à se servir du titre « La Morvandelle », étant entendu qu'il serait suivi du mot « de Château-Chinon » en caractères à peu près identiques. Cette autorisation a été accordée dans ces conditions et jamais nos compatriotes de Château-Chinon ne se sont servis du titre « La Bourrée Morvandelle », ni présentés sous ce titre. Ils ne sont donc pour rien dans l'usurpation du titre de « Bourrée Morvandelle » et en ont été les premiers tort ennemis.

Le Conseil de « La Morvandelle » ne veut pas attacher à cette affaire plus d'importance qu'elle n'en a, mais néanmoins, prévoyant amicalement les auteurs de cette « erreur voulue », qui s'élève se reproduisait, elle pourrait comporter pour eux des suites plutôt fâcheuses.

Lorsqu'elle le veut, « La Morvandelle » sait faire valoir ses droits et respecter ses titres.

Le Conseil prend connaissance des dernières dispositions prises pour la Fête de l'Arbre de Noël à la Mutualité le dimanche 20 décembre. 600 jouets, 600 brioches et 600 tablettes de chocolat ont été commandés. Il se pourrait que ces quantités ne soient suffisantes, mais le nécessaire sera fait en temps utile pour que tous les enfants soient satisfaits.

Il est donné lecture du compte rendu financier qui est des plus satisfaisants.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.

Le Président : Jean LANAUD.  
Le Secrétaire Général : René B. CHRETIEN.

### LA MORVANDELLE

#### 298<sup>e</sup> REUNION DU CONSEIL

le 12 Décembre 1953

La séance est ouverte à 21 h. 15, sous la présidence de M. Lanaud Jean, Vice-Président, assisté de M. Louis Duchemin, Président d'Honneur, et de M. René B. Chrétien, Secrétaire Général.

Secrétaire de séance : M. Brenot Eugène.

Sont présents : MM. Duchemin, Chandioux, Beunas, Brenot, Hasne, Chartier, Clémendot, Ferrand, Diot, Doreau, Mongenot, Rébillon, Camut, Lanaud, Lejeune Paul, Chrétien, Engelman, Pellé, Eger, Baroin Joseph, Lejeune Marcel et Piot Ambroise, Vice-Président d'Honneur.

Sont excusés : MM. Guyonnet, Bruley, Carrey, Baroin Henri et Moquet.

Le Secrétaire Général donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté. Il est donné lecture du courrier :

Une lettre du « Moulin de la Gallette » offrant ses salles pour les réunions de la société. Le Conseil étudiera la question avant de donner une réponse.

Une lettre de M. Miéville, pépiniériste à Moux (N.), offrant gratuitement le sapin nécessaire pour l'Arbre de Noël. Le Conseil adresse ses remerciements à M. Miéville pour sa générosité.

Une lettre du Président de la Commission des Fêtes de la Fédération Nationale des Ecoles Professionnelles, félicitant la société pour la belle présentation de la pièce « Chez La Madeleine » à la Mutualité du 22 novembre à la Mutualité.

Une lettre de M. Mollard, Directeur de la Régie Photographique et Cinématographique de la Coiffure, adressant également des félicitations à la société pour cette même Matinée du 22 novembre. Le Conseil décide que ces deux lettres seraient publiées dans le journal.

Une lettre de M. le Maire du VI<sup>e</sup> arrondissement informant la société que la date du 28 mars 1954 retenue pour un bal dans les salles de la Mairie, ne pourrait être accordée, cette date étant retenue également pour la fête des écoles communales de l'arrondissement. La société obtiendra en remplacement la date du 4 avril.

Une lettre du Président de la Fédération des Mutuels des yeux, demandant à « La Morvandelle » s'il lui serait possible de céder une date en janvier pour l'organisation de leur fête de l'Arbre de Noël. M. Chandioux informe le Conseil qu'il s'est mis en rapport avec le Secrétaire Général de cette association qui pourra bénéficier pour sa fête de la salle des trophées, suffisante pour la fête de l'Arbre de Noël de ce groupement.

Le Conseil prend connaissance du programme prévu pour la Matinée du 21 février. Les numéros principaux de ce programme seront « Les Cadets de Bourgogne » présentés pour la troisième fois à « La Morvandelle » ; « Maryse Martin », et si possible « Raymond Souplex » et « Jeanne Sourza » dans un de leurs rôles « Sur le banc », entourés naturellement de tous les artistes habitués de « La Morvandelle ».

Le Conseil approuve ce programme et charge le Bureau de faire le nécessaire.

Plusieurs Administrateurs qui assistaient à « La Soupe aux Choux » ont fait remarquer au sujet de ce

repas qui n'était pas aussi bien que celui de 1952. Le Conseil examine la question d'organiser à nouveau ce repas de « La Soupe aux Choux » chez notre compatriote Lanceroy, rue des Pyrénées, où il avait lieu avant la guerre. Des démarches seront faites à ce sujet.

Par la même occasion, le Conseil examine la question de l'organisation du Banquet 1954, la Maison Pignarre devant fermer ses portes en avril 1954. Plusieurs Administrateurs conseillent de s'entendre avec la Maison de la Mutualité qui organise des banquets dont les convives font le plus grand éloges. Cette question sera examinée à nouveau et une décision sera prise en temps utile.

### LA MORVANDELLE

#### 299<sup>e</sup> REUNION DU CONSEIL

le 12 Décembre 1953

La séance est ouverte à 21 h. 15, sous la présidence de M. Lanaud Jean, Vice-Président, assisté de M. Louis Duchemin, Président d'Honneur, et de M. René B. Chrétien, Secrétaire Général.

Secrétaire de séance : M. Brenot Eugène.

Sont présents : MM. Duchemin, Chandioux, Beunas, Brenot, Hasne, Chartier, Clémendot, Ferrand, Diot, Doreau, Mongenot, Rébillon, Camut, Lanaud, Lejeune Paul, Chrétien, Engelman, Pellé, Eger, Baroin Joseph, Lejeune Marcel et Piot Ambroise, Vice-Président d'Honneur.

Sont excusés : MM. Guyonnet, Bruley, Carrey, Baroin Henri et Moquet.

Le Secrétaire Général donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté. Il est donné lecture du courrier :

Une lettre du « Moulin de la Gallette » offrant ses salles pour les réunions de la société. Le Conseil étudiera la question avant de donner une réponse.

Une lettre de M. Miéville, pépiniériste à Moux (N.), offrant gratuitement le sapin nécessaire pour l'Arbre de Noël. Le Conseil adresse ses remerciements à M. Miéville pour sa générosité.

Une lettre du Président de la Commission des Fêtes de la Fédération Nationale des Ecoles Professionnelles, félicitant la société pour la belle présentation de la pièce « Chez La Madeleine » à la Mutualité du 22 novembre à la Mutualité.

Une lettre de M. Mollard, Directeur de la Régie Photographique et Cinématographique de la Coiffure, adressant également des félicitations à la société pour cette même Matinée du 22 novembre. Le Conseil décide que ces deux lettres seraient publiées dans le journal.

Une lettre de M. le Maire du VI<sup>e</sup> arrondissement informant la société que la date du 28 mars 1954 retenue pour un bal dans les salles de la Mairie, ne pourrait être accordée, cette date étant retenue également pour la fête des écoles communales de l'arrondissement. La société obtiendra en remplacement la date du 4 avril.

Une lettre du Président de la Fédération des Mutuels des yeux, demandant à « La Morvandelle » s'il lui serait possible de céder une date en janvier pour l'organisation de leur fête de l'Arbre de Noël. M. Chandioux informe le Conseil qu'il s'est mis en rapport avec le Secrétaire Général de cette association qui pourra bénéficier pour sa fête de la salle des trophées, suffisante pour la fête de l'Arbre de Noël de ce groupement.

Le Conseil prend connaissance du programme prévu pour la Matinée du 21 février. Les numéros principaux de ce programme seront « Les Cadets de Bourgogne » présentés pour la troisième fois à « La Morvandelle » ; « Maryse Martin », et si possible « Raymond Souplex » et « Jeanne Sourza » dans un de leurs rôles « Sur le banc », entourés naturellement de tous les artistes habitués de « La Morvandelle ».

Le Conseil approuve ce programme et charge le Bureau de faire le nécessaire.

Plusieurs Administrateurs qui assistaient à « La Soupe aux Choux » ont fait remarquer au sujet de ce

### "CHEZ LA MADELEINE"

de M<sup>lle</sup> Henriette LAGRANGE  
(Nom de jeune fille de Mme Pauline Lusseau)  
Le 22 Novembre au Palais de la Mutualité

Au lieu de faire un compte rendu de ce que fut cette magnifique Matinée régionaliste, compte rendu qui aurait été semblable à beaucoup de précédents, parce que toutes ces fêtes se suivent et se ressemblent beaucoup, et toutes obtiennent le plus franc succès.

Pour vous donner une idée de l'intérêt avec lequel cette pièce fut appréciée par le public, nous nous contenterons de publier deux lettres reçues au siège de la Société et qui vous démontreront mieux que tout ce que nous pourrions écrire, la qualité des représentations organisées par « La Morvandelle ».

Régie Photographique et Cinématographique de la Coiffure  
17, Rue de Malte  
PARIS - XI<sup>e</sup>  
NOQ. 61-89

Monsieur le Directeur de la Morvandelle,  
Des amis m'ont emmené dimanche à la Fête théâtrale de votre société.

Je tiens à vous féliciter en particulier, ainsi que l'auteur, et votre troupe artistique, de la bonne présentation du spectacle.

La pièce renferme par elle-même toutes les qualités requises. Comique, émouvante et humaine. Je regrette, n'étant pas originaire du Morvan, de ne pouvoir faire partie de votre belle association, qui, je le crois, est la seule, à Paris, à pouvoir présenter un spectacle de cette qualité.

Il me sera très agréable, l'an prochain, de pouvoir à nouveau applaudir votre belle association.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de bien vouloir agréer mes sentiments distingués.

A. MOLLARD.

### FÉDÉRATION NATIONALE

DES SOCIÉTÉS D'ANCIENS & D'ACTIFS ÉLÈVES  
DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES  
11, Rue Dupetit-Thouars, PARIS-11<sup>e</sup>

Monsieur le Directeur de la « Morvandelle »,  
rue St-Maur, Paris (11<sup>e</sup>).

Monsieur le Directeur,  
La charge de l'organisation du 19<sup>e</sup> bal de l'Enseignement Professionnel, qui a eu lieu samedi 28 novembre, dans les salons de l'hôtel George V, a été pour moi un véritable plaisir. Je le tiens à vous en remercier et vous prie de vouloir bien lui adresser mes félicitations pour cette belle manifestation qui apporte sa contribution à la gloire du folklore français.

L'orchestre, par sa cohésion dans l'exécution de morceaux judicieusement choisis, forcé, de l'abord, la sympathie et prédisposait favorablement le spectateur.

Le groupe folklorique célébrant le spectacle en était en quelque sorte l'apothéose par la chatoiement des couleurs vives, véritable régal pour des yeux habitués à la brume charbonneuse du Nord.

Quant à la partie principale du programme « Chez la Madeleine », je ne puis que vous en féliciter d'avoir réussi à constituer une troupe dont l'homogénéité est le meilleur garant de la réussite d'une pièce qui renferme en elle-même tous les éléments du succès. Ses quatre actes, où se mêlent le rire et l'angoisse dans une suite de situations cocasses ou pathétiques, aux rebondissements imprévus en font une œuvre complète. Le style est sans prétensions pompeuses, mais direct ; rien n'y est forcé ; les situations, pourtant si diverses, qui sont présentées, sont plausibles, elles « font vrai », n'est-ce pas là, la qualité du vrai théâtre ?

Ce genre de pièce est à mon avis celui qui convient le mieux à un public d'association, aussi je vous serais obligé si vous vouliez bien me communiquer le nom et l'adresse de l'auteur, auquel il n'est pas exclu que je fasse appel.

En vous remerciant pour l'excellente après-midi passée dans l'ambiance du Morvan et pour le renseignement que vous m'avez donné, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

L. HENNEBERT,  
Président de la Commission des Fêtes,  
219, rue de la Croix-Nivert,  
Paris (15<sup>e</sup>).

### BALS EN JANVIER

**DIMANCHE 3 JANVIER**  
**GRAND BAL**  
EN MATINÉE DE 14 à 18 H. 30  
PALAIS DE LA MUTUALITÉ  
Métros : Maubert - Mutualité et Jussieu

3 SALLES - 3 ORCHESTRES

1<sup>o</sup> DANSES MODERNES : Orchestre BOB-AGAIN  
2<sup>o</sup> Danses anciennes : Orchestre Régional  
3<sup>o</sup> Salle de Danses Infantines, réservée aux moins de 12 ans

Prix des Entrées : Sociétaires et leurs invités... 150 fr.  
Non Sociétaires... 250 fr.

GRATUITES POUR LES MOINS DE 12 ANS

**DIMANCHE 10 JANVIER**  
ET  
**DIMANCHE 24 JANVIER**

### GRAND BAL

EN MATINÉE DE 14 H. à 18 H. 30  
MAIRIE DU VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT  
SALLE SONORISÉE  
PLACE ST-SULPICE  
Métro : St-Sulpice, Autobus 48-84-86-95-96-99

3 SALLES - 3 ORCHESTRES

1<sup>o</sup> DANSES MODERNES : Orchestre BOB-AGAIN  
2<sup>o</sup> Danses anciennes : Orchestre Régional  
3<sup>o</sup> Salle de Danses Infantines, réservée aux moins de 12 ans

Prix des Entrées : Sociétaires et leurs invités... 150 fr.  
Non Sociétaires... 200 fr.

GRATUITES POUR LES MOINS DE 12 ANS

### FÊTES EN FÉVRIER

**DIMANCHE 7 FÉVRIER**  
**BAL EN MATINÉE**  
PALAIS DE LA MUTUALITÉ

**SAMEDI 13 FÉVRIER**  
**GRAND BAL DE NUIT**  
MAIRIE DU VI<sup>e</sup>

**DIMANCHE 21 FÉVRIER**  
**GRAND CONCERT RÉGIONALISTE**  
en matinée de 14 à 18 heures  
PALAIS DE LA MUTUALITÉ  
PROGRAMME PRÉVU

### "MARYSE MARTIN"

Les "CADETS DE BOURGOGNE"

### Raymond SOUPLEX et Jeanne SOURZA

et tous les Artistes Favoris des Bourguignons et Morvandiaux

Voir programme complet dans le N<sup>o</sup> de Février

Dès que cette liberté fut acquise, chaque villageois mit un point d'honneur à construire « son four ». Pour éviter l'édification coûteuse d'une nouvelle cheminée, et aussi en raison du manque de place, on aménagea « la gueule » du four sous le manteau de la grande cheminée du foyer. Le four fut construit à l'extérieur du pignon et recouvert d'un toit en appentis. On voit encore de nombreux « cuis de fours » formant une sorte de poche au pignon des maisons paysannes. Vers la fin du siècle dernier, on commença à construire des « chambres à four », « fournil », « fournil » ou « fournil » qui servaient en même temps d'atelier et souvent d'habitation pour les domestiques.



EN MORVAN : UNE FOURNÉE DE PAIN VERS 1900

La construction des fours relevait d'une technique assez simple : le maître ou commentait par percer le pignon sous la cheminée et il y encastrait les pierres de taille formant la « gueule » du four. Le four proprement dit était construit à l'intérieur de la maison de protection étaient élevés jusqu'à la hauteur de « la sole » ; le remplissage intérieur, jusqu'au niveau inférieur du four, était fait de pierres concassées ou de sable. On procédait ensuite au dallage de « la sole » avec de gros carreaux de terre cuite. Le dallage terminé, on apportait sur celui-ci quelques bonnes brouettes de terre, que l'on tassait et à laquelle on donnait, avec une pelle, la forme du four et celle de la voûte. On formait ainsi une sorte de modélateur et l'on commençait à construire le pourtour du four (généralement en cercle) avec de la brique ou même de la vieille tuile plate. Le mortier employé était fait d'argile délayée. La voûte était faite avec des briques placées debout et généralement disposées en spirale. L'ensemble du four était noyé dans une épaisseur de terre argileuse. Il ne restait plus qu'à couvrir d'un toit et à retirer par la « gueule », la terre du modélateur.

Pendant ce temps, le four que l'on a rempli de genêts et de bois sec, est allumé. Chauffer le four n'est pas à la portée du premier venu ; il faut savoir répartir, à l'aide du « fourgon », le bois en combustion de façon à obtenir le plus de chaleur égale. Le four se pétille, craque, se tord, dégage des bouffées de chaleur qui rendent presque intolérables les abords du brasier ; l'homme, en sortant du four, éclaire la pièce de lueurs inaccoutumées qui projettent des ombres fantastiques. La ménagère, en sueur, poursuit ce pénible travail jusqu'à ce que le four soit « à point ». Lorsque le degré de température est atteint, ce qui se révèle à la couleur des briques, elle retire la braise avec le râble (auss appelé « râblage », « râble »), sorte de râtelier à long manche ; elle passe ensuite la riciette (rabote ou râpe) destinée à retirer les cendres ; et achève le nettoyage avec le balai de boulaue (en trois morvandiau pan-nouze ou pan-nouze) ; en dernier lieu elle passe l'écouvillon (chiffe, toile, penasse, panouche, guérande, engandre ou gaudre). (On disait, d'une personne qui se moque d'une autre dont elle partage les ridicules et les travers : « C'est la gaudre qui se moque du feuiron ! »).

L'opération de nettoyage terminée, la ménagère saupoudre la grande pelle à pain (la pelle) d'une poignée de farine, y renverse le contenu d'un painneton, introduit le tout dans le four, l'accroche à la grande pelle et fait glisser de la pelle d'un coup sec. Après l'écouillage de la pâtisserie qui sera retirée la première, la porte du four est fermée.

La cuisson achevée, les pains sont retirés avec la même grande pelle de bois et placés « à champ » pour les faire refroidir. On reconnaît que la cuisson est complète en frappant avec le doigt porté sur la croûte inférieure des pains ; « la miché » doit rendre un son très clair, signe de parfaite cuisson.

Dans nos campagnes, le poids des pains variait de 6 à 12 livres ; de ce chauffage du four s'avait lieu deux ou trois fois par mois.

« Le pain, écrit MM. Menon et Lecotté, aliment par excellence, est l'objet d'un respect, presque d'une vénération à laquelle se mêlent, transmis par la tradition orale, les récits et dictons, le souvenir de l'effort des disettes. Faire des croûtes est une action blâmable ; (qui gâche le pain ne sait pas le gagner, dit la mère de famille aux enfants) ».

Pendant une bonne partie du siècle dernier, le gros pain de seigle, le pain noir, fait de farine mal blutée, a été le pain commun de nos campagnes. Le froment, cultivé sur une petite surface, dans les années, ne permettait guère qu'aux riches de se nourrir au pain blanc. La farine de blé était réservée précieusement pour le pain des malades et la pâtisserie. Au fur et à mesure du développement de la culture du blé, la portion de farine de blé qu'on ajoutait à la farine de seigle, a été augmentée. Actuellement, lorsqu'à l'occasion d'une fête ou des battages, quelques rares cultivateurs cuisent encore une « fournée », la farine employée est de pur froment.

Le travail commence la veille du jour où l'on chauffe le four ; la ménagère va prendre chez le boulanger du village ou chez une voisine le morceau de levain destiné à la fournée. (Jadis lorsque tout le monde faisait le pain, les ménagères se passaient le levain tour à tour dans le même village). Délayé dans l'eau tiède, le levain est « manié » avec une bonne livre de farine pour former une boule que l'on met à fermenter au chaud toute la nuit dans un linge.

### PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Messieurs les Administrateurs sont informés que la prochaine réunion aura lieu le Samedi 9 Janvier, à 21 heures, au Siège Social, 25, rue Saint-Maur-XI<sup>e</sup>.

### SERVICE DE PROSPECTION

Nous rappelons que notre service de prospection a repris toute son activité avec le numéro d'Octobre qui a touché tous les compatriotes des 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements. Novembre interviendra les compatriotes du 12<sup>e</sup> Arr.  
Malgré tous les soins pris pour éviter des envois en double, il se peut que des compatriotes déjà sociétaires reçoivent en double le numéro de « Morvandiau de Paris », ainsi qu'une formule de chèque postal les invitant à s'abonner. Nous prions nos sociétaires de ne pas tenir compte de ces envois et de remettre journal et formule d'abonnement à un compatriote de leur entourage qui n'est pas encore inscrit. Merci d'avance.

Comme cadeau de jour de l'An à vos Parents et amis Offrez un abonnement Au « Morvandiau de Paris » Pour une dépense modérée Votre cadeau durera toute l'année.

Voyez Bételly : c'est l'irma. Incarnable dans le comique ; ses mines, ses attitudes, ses répliques, ses moindres gestes entraînent les réactions de la salle. Bételly a fait là une création inoubliable qui la place d'emblée pour les rôles de composition. Le public l'a senti et a su le lui faire comprendre.

Jeu puissant d'Henri Arnaud (Lucien), dramatique et sensible de la Madeleine (Mme Andrée Aubert), concentré et réservé, comme il se doit, de Pierre (Maurice Chadeaux). Ce sont des artistes de classe, ils vivent leurs rôles, par moments, jusqu'à la grandeur.

Fraîcheur, émotion, naïveté de nos jeunes, sympathiques comme la jeunesse même, jusque dans leurs querelles d'amoureux. Cruelles et émouvantes à la fois, Louise et Marie (Claude et Liliane Alexis), puis attendries par la peine de leur père — Louis et René (Georges Marcos et René Deville) face à Jack Dairy, ce Bob audacieux comme un Parisien sûr de sa jolie voix, tous contribuent grandement au succès général. Jack Dairy dut biffer la chanson de la petite Marie, parodie pour la circonstance.

Avec les paysans : Le Thomas (M. Bruley) et le père Polyte (M. Girard), des vrais de vrais Morvandiaux, le Morvan était là, sur la scène.

Compliments et félicitations à tous : auteur et acteurs.



# MAISONS RECOMMANDÉES A NOS COMPATRIOTES

## LISTE des COMMERÇANTS Compatriotes Sociétaires de Paris et Départements ayant demandé leur inscription classés par Arrondissements dans Paris et Départements pour la Banlieue et la Province

### PARIS

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Pacault Martin, de Poil (N.), « Tailleur », 23, Bd Sébastopol. Tél. : LOU 69-12.  
 Henriot Louis, de Toulon-s-Arroux (S.-et-L.), « Boucher », Places 25 et 36, Pavillon 3, Halles Centrales.  
 Gady Ernestine, de Moux (N.), « Café-Hôtel », 10, rue de la Ferronnerie.  
 Agendré Paul, de Saint-Honoré-Bains (N.), « Chaussures », 2, rue Courtaux. CEN 41-31.  
 Ferraz, de Café », 63, rue St-Denis.  
 Lambert Emile, « Boulangerie », 80, rue de St-Denis.  
 Laurent Raoul, « Fleurs », 6, rue des Lavandières Ste Opportune.

**2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Salat Alfred, de Roussillon (S.-et-L.), « Raboteur de parquets », 10, rue Poissonnière.  
 Bonnot Joseph, « Tailleur », 22, rue des Capucines.  
 Clément Antoine, « Boulanger », 255, rue St-Denis.  
 Daudé Jacques, « Café-Restaurant », 106, rue Montmartre.  
 Guistin Lucette, « Bar Louis XVI », 31, rue Richelieu.  
 Lecoq Maurice, « Sculpteur », 24, rue St-Joseph.  
 Rouget Marcel, de Lucenay-l'Évêque (S.-et-L.), « Marvail Textile », 19, rue du Mail. LOU 52-12.  
 Mercier, « Couleurs et Vernis », 1, rue des Petits Carreaux. Tél. : Central 51-19.

**3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ruban-Bardoux Annette, de Brassy (N.), « Produits de Bretagne et du Morvan », 18, rue Pont aux Choux.  
 Bourassin H., de Saincaize (N.), « Confection en Gros », 7, rue Froissart.  
 Ancelin Camille, de Brazeyn-Morvan, « Teinturier à façon », 170, rue du Temple. ARC : 87-06.  
 Bernier Henri, « Fourrures », 138, rue du Temple.  
 Boulé Léon « Café-Tabac », 54, Bd Sébastopol.  
 Contant Alexandre, « La Chope Morvandelle », 49, rue de Turenne.  
 Faucon Claudine, « Masseuse », 30, rue Rambuteau. ARC : 04-83.

**4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Dubois F., de Saulieu (Côte d'Or), « Transports », 9, rue François Miron. Tél. ARC : 00-37.  
 Alexandre Antonin, de Lormes (N.), « Confection en Gros », 35, rue des Francs-Bourgeois. ARC : 50-39.  
 Mme Beudin, « Epicerie », 4, rue des Jardins St-Paul.  
 Bobin Angele, « Restaurant », 4, rue Castex.  
 Jeandet Gilbert, « Chirurgien-Dentiste », 39, rue Ste-Croix de la Bretonnerie.  
 Laveau Ferdinand, « Boulangerie », 32, rue Vieille du Temple.  
 Milla Suzanne, « Crèmerie », 46, Bd Henri IV.  
 Petit René, « Charcuterie », 61, rue Rambuteau.  
 Râteau Narcisse, « Fleurs », 79, rue St-Louis en l'Île.  
 Zanotte Henri, « Pharmacie », 1, rue Rambuteau. ARC : 75-59.

**5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Hénauld Maurice, de Cosne-sur-Loire (N.), « Café », 16, rue Monge. Tél. : ODE 73-48.  
 Mme Trottel, de Dijon (Côte d'Or), « Produits de Bourgogne et spécialités régionales », 36, Boulevard St-Germain. ODE 27-61.  
 Boyer, « Tabac », 13, rue Monge.  
 Chavanne Henri, « Restaurant », 20, rue des Fossés St-Bernard.  
 Duffaud Charlotte, « La Chope », 2, place Coqueret.  
 Gourmen Lucien, de Chablais (Y.), « Pharmacie », 72, rue Claude Bernard. GOB : 14-20.  
 Morinaud Raymond, de Domats (Y.), « Assurances », 19, avenue des Gobelins. GOB : 71-90.  
 Poirier René, « Boucherie Chevaline », 103, rue Monfautier.  
 Poirier Maurice, « Docteur », 57, rue Claude Bernard.  
 Mme Germain, « Bonneterie Claudy », 10, avenue des Gobelins.

**6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Bergougnoux Marcelle, de La Charité-sur-Loire (N.), « Broderies », 66, rue du Cherche-Midi. Tél. BAB 18-22.  
 Gauthier Maurice, de Decize (N.), « Couffres dames et messieurs », 97, Bd Montparnasse.  
 Poignant G. de Nuits-St-Georges (Côte d'Or), « Hôtel de Famille », 65, rue Madame. LIT : 84-54.  
 Charles Claude, « Hôtel des Académies », 15, rue de la Grande Chaumière.  
 Chauveau Gabriel, « Restaurant », 8, place St-Michel.  
 Lafarge François, « Teintures », 18, rue du Dragon.  
 Mardet Pierre, « Avocat », 15, rue de Condé. DAN : 59-87.  
 Moissonnier Félix, « Restaurant », 4, Carrefour de l'Odéon.  
 Renaud, « Docteur », 69, rue Madame.

**7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Berthelin Henri, de Moux (N.), « Installations Electriques », 55, rue Cler. SEG : 68-25.  
 Beunas Eugène, de Châtillon-en-Bazois (N.), « Radio-Télévision », 23, rue Surcouf. INV : 09-01.  
 Cas Jean, « Fleurs », 38, rue de Grenelle.  
 Draut Léonie, « Café-Bar », 11, rue Augereau.  
 Grillot René, « Café-Restaurant », 64, avenue Bosquet.  
 Prailles Marcel, « Boulanger », 33, avenue Duquesne.  
 Trémeau L., « Couleurs », 73, rue St-Dominique.  
 Troquier Hubert, de Suilly-la-Tour (N.), « Restaurant », 17, avenue de la Motte Piquet. SEG : 70-99.

**8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Le Foyer, de Marrye Martin, d'Amazy (N.), « Meubles, Lustrerie » (Solde de chaises de salle à manger, grand choix), 24, rue de Léningrad. EUR : 57-56.  
 Delfers Marie, « Le Globe », 8, Bd de Strasbourg.

**8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT (Suite)**  
 Guyonnet Pierre, de Château-Chinon (N.), Avocat à la Cour », 20, rue de la Bienfaisance. LAB : 31-24.  
 M. Perraudin, « Café du Parc », 121, Bd Malherbes.  
 Truffi Maurice, « Brasserie du Roule », 92, rue de la Boétie.  
 René, « Boulangerie », 236, Fbg St-Honoré.  
 Wattedbled Marguerite, « Docteur Gynécologue », 62, rue de La Boétie.

**9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Moisset Assin René, de Clamecy (N.), « Ameublement, décoration », 12, rue Auber. OPE : 33-88.  
 Mme Boissonnade, « Café », 39, rue de Bellefond.  
 M. Narbonne, « Fleurs », 65, rue de Maubeuge. TRU : 43-26.  
 Perraudin E., « Pharmacie », 21, rue Chaptal.  
 M. Petit, « Docteur », 3, square Montcey.

**10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Adam E. G., de Mercuray (S.-et-L.), « Installations Electriques », 12, rue Juliette Dodu. BOL : 85-42.  
 Mathey Jules, « Manufacture Générale d'Articles en Fil de Fer », 8, rue d'Aix.  
 Auguste Henri, « Café », 208, Fbg St-Denis.  
 Colas Pierre, « Comptable », 12, av. Claude Vellefaux.  
 Cotton Marcel, « Boulanger », 1, rue Vieu d'Azir.  
 Delbarre Paul, d'Autun (S.-et-L.), « Vêtements Hommes, Dames », 132, rue Lafayette. PRO : 59-35.  
 Legris A., de Villiers (Côte d'Or), « Verrerie, Porcelaine », 54, Faubourg Poissonnière. PRO : 28-07.  
 Poussin Ferdinand, « Café-Tabac », 36, rue Beaurepaire. NORD : 49-39.  
 Devoucoux Docteur Médecin, 123, Bd Magenta.  
 Bousseau Charles, Laboratoires Carthydy, 111, Bd Magenta.

**11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT (Suite)**  
 Renevier Henri, « Boulangerie », 109, Bd de Charonne.  
 Rogier Jacques, « Café-Restaurant », 276, Bd Voltaire.  
 Rougeot René, « Coiffeur », 213, Bd Voltaire.  
 Roy Marcel, de Quarré-les-Tombes (Yonne), « Charcuterie », 42, rue Léon Frod.  
 Samouël Maurice, « Café-Bar », 273, Bd Voltaire.  
 Sermet Georges, « Représentant en Vins », 97, rue de Charonne.  
 Trotter Marie, « Mercerie », 30, rue de l'Orillon.  
 Troussier, « Imprimerie », 23, rue Lacharrière.  
 Valentin, « Transports, Déménagements », 56, rue Oberkampf.  
 Jeannot, « Librairie », 79, rue Léon Frod.

**12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Baron Joseph, de Planchez (Nièvre), « Menuiserie », 8, rue du Colonel Oudot.  
 Billette Gérard, de Coulanges-les-Nevers, « Fabricateur de Meubles », 84, rue de Charanton. DID : 88-39.  
 Crétet Marcel, « Café-Restaurant », 15, rue Jules César.  
 Dentelle Justin, de Cervon (Nièvre), « Crèmerie-Alimentation », 22, rue Crozatier.  
 Epally Maurice, « Pharmacien », 84, avenue de St-Mandé.  
 Fabre Eugène, de Liernais, « Releur », 5, Bd Sout.  
 Guyard Pierre, « Café », 15, rue de Cotte.  
 Jourdril Louis, de Souillon (N.), 10, rue de Piepus.  
 Marillier Emile, de Roussillon (S.-et-L.), « Nouvel Hôtel », 24, avenue du Bel Air.

**13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Arnaud Fichot, de Gacogne (N.), « Cours Tolbiac, Enseignement Technique commercial », 92, rue de Desobry-des-Berges. GOB : 66-72.  
 Boudoux Charles, de Château-Chinon (N.), « Café-Hôtel », 4, rue Gustave Mesurier.  
 Gauthier Marcel, « Café-Restaurant », 64, rue de Gentilly.  
 Jacob Louis, de Saint-Révérin (N.), « Boucherie », 115, place Nationale.  
 Lamour André, d'Anost (S.-et-L.), « Boucherie », 169, rue de Tolbiac.  
 Labourdion, de Ste-Péreuse (N.), « Menuiserie », 15, rue de la Vistule. GOB : 58-24.  
 Oudin René, « Triperie », 188, rue Nationale.  
 Paupert Jean-Baptiste, « Boucherie », 69, avenue des Gobelins.  
 Roulain Charles, « Autos-Cars », 174, rue de Tolbiac. GOB : 75-99.  
 Rouley Pierre, « Boulanger », 33, Bd Arago.  
 Thery Charles, « Hôtelier », 56, rue Jenner.

**14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Recru André, de Cergy-la-Tour (N.), « Boucher », 4, rue Boyer Barret.  
 Raboux Robert, de Vauchaux (Nièvre), « Cordonnerie », 62, rue Didot.  
 Coitey Maxime, de Brinon-sur-Beuvron (N.), « Charcutier », 25, rue Dauguerre.  
 Perrault Albert, du Creusot (S.-et-L.), « Peintre en bâtiment », 49, Bd Brune.  
 Bigeard Marius, « Boucherie », 65, Bd de Vaugirard.  
 Bourgeois Marius, « Comptable », 4, rue Edmond-Roussé.  
 M. Coquet, « Boulanger », 24, rue de l'Odéon.  
 Ledanois Pierre, « Comptable », 42, rue Dareau.  
 M. Martin, « Café », 129, avenue du Général Leclerc.  
 Fèvre Fernand, « Chirurgien-Dentiste », 24, avenue du Général Leclerc.

**15<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Fournier Maurice, de Montsauche (N.), « Mercerie-Bonneterie », 54, rue du Dr Finlay. SEG : 68-25.  
 Tissier Jacques, de Decize (N.), « Représentant Pierre Moritz », 189, rue de Vaugirard. SEG : 08-36.  
 Derangere G., « Boucherie », 96 bis, rue St-Charles.  
 Lavigne Jean-Marie, de Sanvignes-Mines (S.-et-L.), « Café-Restaurant », 103, Bd de Grenelle. SUP : 76-80.  
 Roy André, de Cergy-la-Tour (N.), « Alimentation Générale », 1, rue Antoine Bourdelle.  
 Abaque François, « Boucherie Chevaline », 57, rue des Morillons.  
 Belin André, « Couleurs », 106, rue St-Charles.  
 Bouché Noël, « Comptable agréé », 28, rue Lacretelle.  
 Bourgeois J., « Boucherie », 25, rue Blomet.  
 Coudray, « Charcuterie », 248, rue de la Convention.  
 François Emile, « Garage », 68, rue de Lourmel.  
 Le Portier Germaine, « Café-Restaurant », 77, rue de la Convention.  
 P. Besson, « Tailleur Hommes et Dames », 57, rue de Valenciennes. 129, rue St-Charles.  
 Petit Clément, « Charcutier », 3, rue de Pléio.  
 Planchon Gaston, « Imprimerie », 22, rue de Valenciennes.  
 M. Poinin, « Garagiste », 21, Bd Pasteur. SEG : 49-31.  
 M. Thibault, « Fabricateur de Meubles », 242, rue de la Convention.  
 P. Besson, « Tailleur Hommes et Dames », 45, rue Cambronne.

**16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Charlot Octave, de Lormes (Nièvre), « Café-Tabac », 55, av. Bugeaud.  
 Chevalier Léon, « Coiffeur », 5, rue Erlange.  
 Cousson Marcel, « Boulanger », 219, avenue de Versailles.  
 Druz Emile, « Bar-Restaurant », 16, rue Mesnil.  
 Gaillois Lucien, « Boulangerie », 34, Bd Exelmans.  
 Girault Léon, « Coiffeur », 6, rue Lauriston.  
 Grice Christian, « Contentieux », 30, rue Hamelin.  
 Manderscheid Jean, « Triperie », 23, rue Le Marois.  
 M. Moire, « Café-Hôtel », 215, avenue de Versailles.  
 Paradis V., « Chaussures », 19 bis, rue Pierre-Guérin.  
 Coldebœuf Fernand, de Saumoy, A.C. E.C., 19, rue de Passy.

**17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT (Suite)**  
 Chemin B., de Pazy (N.), « Horlogerie-Bijouterie », 35, rue Guy Moquet. MAR : 90-42.  
 Baziau Marcel, de St-Fargeau (Y.), « Cordonnerie », 4, rue Lantier.  
 Baudot Gaëtan, « Bijouterie-Horlogerie », 66, avenue des Ternes.  
 Renaud Ch., de Chambilly (S.-et-L.), « Herboristerie », 25, rue Pierre Demours. Tél. : WA 54-92.  
 Guinot, de Laignes, (Côte d'Or), Horlogerie-Bijouterie, 135, av. de Clichy.

**18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Barraud Pierre, « Boulangerie », 142, Bd Ney.  
 Guir Albert, « Caves Ordener », 54, rue Ordener.  
 Gory René, « Menuisier », 21, rue Baudelieu.  
 Noël Octave, « Pâtisier », 19, rue Ollivier.  
 Ollivier René, « Boulangerie », 32, rue Marcadet.  
 Pichot Edmond, « Coiffeur », 19, rue Raincy.  
 Thiebaut Maurice, « Tailleur », 90, rue Leibnitz.  
 Vidal, « Café-Bar », 73, Bd Ornano.  
 Thollet Jean, de Corbigny (N.), « Café-Restaurant », 39, rue Lepic. MON : 57-95.  
 Guyard Roger, de Gênelard (S.-et-L.), « Couleurs », 62, rue d'Orsel.  
 Imbert Raymond, de Planchez (N.), « Papeterie, Journaux », 258, rue Marcadet. MAR : 01-91.  
 Vve Fichot, d'Autun (S.-et-L.), « Epicerie », 8, rue du Canada.  
 Fouliquet, « Spécialité de Vêtements d'Homme », 1, rue de la Louisiane. NORD 53-81.

**19<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Gaudin Raymond, de Bléneau (Y.), « Confection gros et détail », 116, rue de Crimée. NORD : 24-17.  
 Przyrowski Max, de Varzy (Nièvre), « Alimentation Générale », 12, Villa Verlaine.  
 Briere Madeleine, de Decize (N.), « Crèmerie », 124 bis, rue de Flandre.  
 Bazenet, « Couleurs », 117, rue de Crimée.  
 Joyeux Antoine, de Fours (N.), « Boucherie Chevaline », 21, av. Secrétan.  
 Martin Ernest, « Crèmerie », 165, rue de Belleville.  
 Muzard Jean, « Boulanger », 171, av. Jean-Jaures.

**20<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Lancery Emile, de Nevers (N.), « Salons des Prévoyants, Noces et Banquets », 279, rue des Pyramides. MEN : 86-41.  
 Champenois Maurice, de St-Brisson (N.), « Teinturier », 3, rue du Docteur Paquelin. MEN : 07-01.  
 Ayral Georges, de Dety (S.-et-L.), « Vins », 36, rue St-Martin.  
 Braun Fernand, « Les Cycles Sportifs », 122, Bd Menilmontant. MEN : 28-90.  
 Carri, « Alimentation », 107, rue des Couronnes.  
 Clément, « Alimentation », 5, rue des Couronnes.  
 Docteur Fleuret, 5, place Gambetta.  
 Guillemin Louis, de St-Denis, « Coiffeur », 79, rue des Grands Champs. DID : 38-64.  
 Guillier A., « Boucherie », 90-92, Bd de Belleville.  
 Montel, « Boulanger », 16, rue de Tlemcen.  
 Mme G. Martin (de Sémelay), Teinturerie, 7, rue Victor Letaille.

**21<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Robin René, « Coiffeur », 107, rue de la Réunion.  
 Rouard Guy, « Coiffeur », 25, rue Bisson.  
 Thomas André, de Decize (N.), « Imprimerie », 24, rue du Borrégo. MEN : 26-44.  
 Wadoux Albert, « Boulangerie », 1, rue de la Mare.

**DEPARTEMENTS**  
**SEINE**  
 Clermont Jean-Marie, d'Arleuf (N.), « Entreprense Maçonnerie », 21, rue de Paris, à Aubervilliers. FLA 09-27.  
 Loiseau Georges, de Coulanges-sur-Yonne (Y.), « Fleuriste », 88, rue de Bellevue, à Boulogne-sur-Seine.  
 Tariat Louis Pierrette, de Montigny-en-Morvan (N.), « Articles de pêche, chasse », 93, rue Thiers, à Boulogne-Billancourt.  
 Boizo Max, d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), « Boulangerie-Pâtisserie », 2, rue de Bièvre, à Clamart.  
 Portrat André, de Larocheville (N.), « Tailleur hommes et dames », 22, av. Marceau, à Courbevoie. DEP : 10-84.  
 Bocard Edmond, de Saulieu (Côte-d'Or), « Café », 23 bis, rue Pierre Curie, à Ivry.  
 Doux de Lormes (N.), « Boucherie », 30, rue Aristide Briand, à Levallois.  
 Mercier-Molas Louis, de Thoisly-la-Berchère (C. d'Or), « Confection-Epicerie fine », 38, rue Trebois, à Levallois-Perret.  
 Marie A., de Lys (N.), « Publicité Artistique », 6, rue M. Jacotot, à Puteaux. LON : 26-85.  
 Bardiau Marcel, d'Arleuf (N.), « Assurances », 7, Bd Poincaré, Le Perreux.  
 Fichot Maurice, de Censery (Côte-d'Or), « Transports, Déménagements », 1, rue du Four, à Sceaux. ROB : 00-08.  
 Leclercq Marguerite, de Biches (N.), « Couturière », 82, av. de Paris, à Villejuif.  
 Vadrot Jean-Marie, de Delapré (N.), « Coiffeur », 145, rue Palardy, à Fontenay-sous-Bois.  
 Davoudet Paul, de St-Honoré-Bains (N.), « Boucher », 104 bis, cité Jeanin, Les Lilas.  
 Thierry Paulette, d'Avallon (Yonne), « Couture fin et tailleur », 4, rue de la Convention, à Montreuil-lès-Bois.  
 Gady Robert, de Moux (N.), « Caricatures », 100, rue P. V. Couturier, Debuté Théodore, « Epicerie », 49, Grande Rue, à La Ville-du-Bois, par Longjumeau.  
 Dumont Louis, « Auberge », Gros Bois, Boissy St-Léger.

**SEINE (Suite)**  
 Segaud Charles, de Ternant (N.), « Charcutier », 112, rue Etienne Doleat, à Alfortville.  
 Haury André, « Chauffage Central, Plomberie », 30, rue Ampère, Antony.  
 Segaud Léon, de Ternant (N.), « Mécanicien-Cycles et Moto », 6, rue Kaspaill, à Alfortville.  
 Gauthier Camille, de Brinon (N.), « Charcutier », 86, av. de Stalingrad, à Stains.  
 Etablissements Denizeaux (M. Dupuy de Roussillon), « Distillerie », 142, rue de Paris, Charenton-Léval. Entrépot : 29-20.  
 Râteau Albert, « Café », Ile des Corbeaux, St-Maurice.  
 Rebreget Jean, de Luzy (N.), « Boulanger », 51, rue d'Alayrac, Fontenay-sous-Bois.  
 Reveilin Pierre, « Vins-Tabac », 45, rue de Neuilly, Clichy.  
 Docteur Rolland Pierre, 68, rue du Lycée, Sceaux.  
 Roulier H., « Serrurerie », 21, rue Paul Chantreusse, Neuilly.  
 Roussillon, « Café-Restaurant », 68, rue André Joineau, Le Pré St-Gervais.  
 Serre R., « Café », 40, rue de la Bienfaisance, Vincennes.  
 Soubrant Emile, « Transports », 52, avenue de la Reine, Boulogne.  
 Tharasse André, « Comptable agréé », 24, rue Chéret, Créteil.  
 Tournier Hélène, « Teinturerie », 160, av. d'Argenteuil, Asnières.  
 Travot Maurice, « Boulangerie », 2, av. de la République, Vincennes.  
 Puglia de Decize (N.), « Transports, Déménagements », 3, rue Sandrin, Alfortville.  
 Aguetzaz A., « Alimentation Générale », 89, rue de Paris, Montreuil.  
 Barat, « Alimentation Générale », « Papeterie, Journaux », Boulogne, etc.  
 Beaulieu de Clamecy, « Photographie », 55, av. Gabriel Péri, St-Ouen.

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE ORFÈVRERIE CADEAUX**  
**"COMPTOIR CLICHY"**  
 Maison G. GUINOT  
 Fondée en 1899  
 135, Avenue de Clichy, PARIS-17<sup>e</sup>  
 Tél. Marcadet 88-81

**18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Barraud Pierre, « Boulangerie », 142, Bd Ney.  
 Guir Albert, « Caves Ordener », 54, rue Ordener.  
 Gory René, « Menuisier », 21, rue Baudelieu.  
 Noël Octave, « Pâtisier », 19, rue Ollivier.  
 Ollivier René, « Boulangerie », 32, rue Marcadet.  
 Pichot Edmond, « Coiffeur », 19, rue Raincy.  
 Thiebaut Maurice, « Tailleur », 90, rue Leibnitz.  
 Vidal, « Café-Bar », 73, Bd Ornano.  
 Thollet Jean, de Corbigny (N.), « Café-Restaurant », 39, rue Lepic. MON : 57-95.  
 Guyard Roger, de Gênelard (S.-et-L.), « Couleurs », 62, rue d'Orsel.  
 Imbert Raymond, de Planchez (N.), « Papeterie, Journaux », 258, rue Marcadet. MAR : 01-91.  
 Vve Fichot, d'Autun (S.-et-L.), « Epicerie », 8, rue du Canada.  
 Fouliquet, « Spécialité de Vêtements d'Homme », 1, rue de la Louisiane. NORD 53-81.

**19<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Gaudin Raymond, de Bléneau (Y.), « Confection gros et détail », 116, rue de Crimée. NORD : 24-17.  
 Przyrowski Max, de Varzy (Nièvre), « Alimentation Générale », 12, Villa Verlaine.  
 Briere Madeleine, de Decize (N.), « Crèmerie », 124 bis, rue de Flandre.  
 Bazenet, « Couleurs », 117, rue de Crimée.  
 Joyeux Antoine, de Fours (N.), « Boucherie Chevaline », 21, av. Secrétan.  
 Martin Ernest, « Crèmerie », 165, rue de Belleville.  
 Muzard Jean, « Boulanger », 171, av. Jean-Jaures.

**20<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Lancery Emile, de Nevers (N.), « Salons des Prévoyants, Noces et Banquets », 279, rue des Pyramides. MEN : 86-41.  
 Champenois Maurice, de St-Brisson (N.), « Teinturier », 3, rue du Docteur Paquelin. MEN : 07-01.  
 Ayral Georges, de Dety (S.-et-L.), « Vins », 36, rue St-Martin.  
 Braun Fernand, « Les Cycles Sportifs », 122, Bd Menilmontant. MEN : 28-90.  
 Carri, « Alimentation », 107, rue des Couronnes.  
 Clément, « Alimentation », 5, rue des Couronnes.  
 Docteur Fleuret, 5, place Gambetta.  
 Guillemin Louis, de St-Denis, « Coiffeur », 79, rue des Grands Champs. DID : 38-64.  
 Guillier A., « Boucherie », 90-92, Bd de Belleville.  
 Montel, « Boulanger », 16, rue de Tlemcen.  
 Mme G. Martin (de Sémelay), Teinturerie, 7, rue Victor Letaille.

**21<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Robin René, « Coiffeur », 107, rue de la Réunion.  
 Rouard Guy, « Coiffeur », 25, rue Bisson.  
 Thomas André, de Decize (N.), « Imprimerie », 24, rue du Borrégo. MEN : 26-44.  
 Wadoux Albert, « Boulangerie », 1, rue de la Mare.

**DEPARTEMENTS**  
**SEINE**  
 Clermont Jean-Marie, d'Arleuf (N.), « Entreprense Maçonnerie », 21, rue de Paris, à Aubervilliers. FLA 09-27.  
 Loiseau Georges, de Coulanges-sur-Yonne (Y.), « Fleuriste », 88, rue de Bellevue, à Boulogne-sur-Seine.  
 Tariat Louis Pierrette, de Montigny-en-Morvan (N.), « Articles de pêche, chasse », 93, rue Thiers, à Boulogne-Billancourt.  
 Boizo Max, d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), « Boulangerie-Pâtisserie », 2, rue de Bièvre, à Clamart.  
 Portrat André, de Larocheville (N.), « Tailleur hommes et dames », 22, av. Marceau, à Courbevoie. DEP : 10-84.  
 Bocard Edmond, de Saulieu (Côte-d'Or), « Café », 23 bis, rue Pierre Curie, à Ivry.  
 Doux de Lormes (N.), « Boucherie », 30, rue Aristide Briand, à Levallois.  
 Mercier-Molas Louis, de Thoisly-la-Berchère (C. d'Or), « Confection-Epicerie fine », 38, rue Trebois, à Levallois-Perret.  
 Marie A., de Lys (N.), « Publicité Artistique », 6, rue M. Jacotot, à Puteaux. LON : 26-85.  
 Bardiau Marcel, d'Arleuf (N.), « Assurances », 7, Bd Poincaré, Le Perreux.  
 Fichot Maurice, de Censery (Côte-d'Or), « Transports, Déménagements », 1, rue du Four, à Sceaux. ROB : 00-08.  
 Leclercq Marguerite, de Biches (N.), « Couturière », 82, av. de Paris, à Villejuif.  
 Vadrot Jean-Marie, de Delapré (N.), « Coiffeur », 145, rue Palardy, à Fontenay-sous-Bois.  
 Davoudet Paul, de St-Honoré-Bains (N.), « Boucher », 104 bis, cité Jeanin, Les Lilas.  
 Thierry Paulette, d'Avallon (Yonne), « Couture fin et tailleur », 4, rue de la Convention, à Montreuil-lès-Bois.  
 Gady Robert, de Moux (N.), « Caricatures », 100, rue P. V. Couturier, Debuté Théodore, « Epicerie », 49, Grande Rue, à La Ville-du-Bois, par Longjumeau.  
 Dumont Louis, « Auberge », Gros Bois, Boissy St-Léger.

**SEINE-ET-OISE (Suite)**  
 Guinot René, « Coiffeur », 86, Av. Maréchal Foch, à Neuilly-Plaisance.  
 Société Gnyot, « Alimentation », 7, rue Maxime Gorki, Le Blanc-Mesnil.  
 M. Martignon, « Boucherie Chevaline », 102, route de Fontainebleau, à Athlions.  
 M. Perrin, « Quincailleur », 52 ter, avenue du Parc, Vigneux.  
 Prost Jean, « Hôtelier », avenue du Général de Gaulle, Beauchamps.  
 Rimbaud Henriette, « Restaurant », 12, av. Lecobier, Meudon.  
 M. Rondepierre, « Docteur », 2, av. Jean Jaures, à Neuilly-sur-Marne.  
 Séguin Gabriel, « Couverture, Plomberie », 3, rue de Paris, Limours.  
 Sourd J., « Café », 38, rue de l'Aéroport, Le Blanc-Mesnil.  
 Tétard Henri, « Charcuterie », 50, rue de Paris, Groully.  
 Tony Joseph, « Café-Bar », 12, rue Madame, Versailles.

**SEINE-ET-MARNE**  
 Duret Roger, « Restaurant Claus », Moissy-Cramayel.  
 Grimibichet Roland, « Boucher-charcutier », Verneuil-l'Étang.  
 Jault Gustave, « Café des Sports », Avon.  
 Judas Pierre, « Café Français », à Mormant.  
 Perrot, « Coiffeur », 10, place du Marché, Crécy-en-Brie.  
 Séguin Maurice, de Château-Chinon, « Auberge du Soleil d'Or », Route de Moret-sur-Loing, St-Mammès. Tél. : Moret : 331.  
 Walter G., « Charbons », 2, rue St-Bathilde, Chelles.  
 Raymond Roger, de Brassy (Nièvre), « Vêtements hommes, dames, enfants », 8, place de l'Hôtel-de-Ville, à Lagny. Tél.  
 Vve Duchemin Gustave, « Marchanderie », à Auxonnettes, par Pontthierry.

**PROPRIÉTÉS - TERRAINS**  
**Fonds de Commerce**  
 Un Morvandiau d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) vous offre une liste gratuite sur demande compl. 1500 propriétés, 800 terrains et 2000 fonds de Commerce. Ecrire A. C. P., 15, Avenue Gl-Leclerc, ESBLY (S.-et-M.). Tél. 115.

**DEPARTEMENTS**  
**DIVERS**  
 Auribault Ferdinand, « Café-Epicerie », Marcelev (Somme).  
 Therier Bernard, « Marché », Bethon (Marne).  
 Blin Jean-Louis, « Dentiste », 65, rue de Metz, Nancy (M.-et-Moselle).  
 Bouchard Gaston, « Hôtel de France et Bourgogne », 21, Cours de la République, Le Havre (S.-Inf.).  
 Camus René, « Droguiste », 49, rue de Villeneuve, Courtenay (Loiret).  
 Clémence J., « Teinturerie », avenue de Tarentaise, Auberville (Savoie).  
 Crépion Rose-Marie, « Home d'Enfants », Les Petits Quinquins, Le Crotoy (Somme).  
 Drouillot Lucie, « Café-Restaurant », Plessis Mériot (Aube).  
 Fichet Henri, « Restaurant des Sports », 4, Bd Clemenceau, Maintenon (Eure-et-Loir).  
 Gallot, « Café-Tabac », Nogent-l'Artaud (Aisne).  
 Joly Louis, « Café-Tabac », rue du Port, Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).  
 Vve Loreau, « Café-Hôtel du Marché », 7, Fbg de Vesles, Fismes (Marne).  
 Madjaljan Jean, « Marchand forain », Le Saix (Orne).  
 Picq Georges, « Notaire », Châteaurenard (Loiret).  
 Reverdy Robert, « Café-Tabac », à Sannois (Seine).  
 Roscotte (Pierre), « Hôtel de la Gare », Vineuil (Oise).

**Un Livre qu'il faut lire**  
**"SECRETS des GRANDS GOUTIERS"**  
 de Le Sage - 320 pages  
 Franco par Poste - 950 Frs  
 Adresses les commandes à  
**M<sup>me</sup> CHARRONNIÈRE**  
 LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE  
 Place de la Gare, à GISORS (Eure)

**A NOS COMPATRIOTES**  
 En publiant cette liste, notre but est de mettre en rapport nos compatriotes commerçants avec ceux qui habitent Paris et la Région Parisienne et dont la plupart ignorent très souvent qu'ils passent devant la porte d'un « pays ».

Pour Paris, la liste est classée par arrondissements, pour la Banlieue et le Morvan par départements. Grâce à cette liste, nos compatriotes pourront se connaître et se faire travailler davantage. Bourguignons, Morvandiaux, Nivernais, conservez cette liste et n'hésitez pas à vous adresser aux Maisons des compatriotes qui y figurent, vous serez certains d'y être toujours bien accueillis.

Avez-vous besoin d'un Restaurant, d'un Hôtel, d'un Dentiste, d'un Chapelier, d'un Chemiste, d'un Cordonnier, d'un Bijoutier ou de tous autres fournisseurs, consultez votre liste et achetez chez un des compatriotes dont l'adresse figure sur cette liste.

Sociétaires, faites travailler les sociétaires commerçants de votre quartier.

Cette liste a été établie dans le but, indiqué ci-dessus, de mettre en rapport les compatriotes commerçants avec ceux qui peuvent devenir leurs clients, mais elle servira également

# EN MORVAN NOTRE ARBRE DE NOËL 1953

## NIEVRE

- Alligné Alphonse, « Mécanicien », à Tannay.
- Barathé Lucien, « Hôtel de la Poste », Fours.
- Barbotte, « Notaire », à Châteaunon.
- Barrat Edouard, « Notaire », Varzy.
- Baudin Alphonse, « Tailleur », rue Davivier, Luzy.
- Beau, « Café Parisien », Pannecières, par Chaumard.
- Belin Maurice, « Notaire », St-Saulge.
- Berger, « Hôtel de l'Agriculture », à Luzy.
- Berthelot Roger, « Tailleur », bourg de Chiddes.
- Blandin Marcel, « Hôtel du Commerce », Dun-les-Places.
- Blandin Pierre, « L'Auberge Ensoleillée », Dun-les-Places.
- Boire Marcel, « Sabotier Mécanique », St-Brissson.
- Bonnet-Vincent, « Restaurant », à Decize.
- Bossot Claude, « Hôtel de la Plage », Les Settons.
- Bouché-Pillon, « Epicerie », à Montsauche.
- Boucher, « Hôtel du Lion d'Or », à Lormes.
- Bouchy Félix, « Notaire », Lormes.
- Braneland Augustin, « Meunier », à Marnay, par Alligny-en-Morvan.
- Bregnot, « Charcutier », route d'Autun.
- Brigand Marcel, « Auberge du Centre », Monceaux-le-Comte.
- Brochet Jean, « Entreprise de Maçonnerie », Châteaunon.
- Brunandet Emilienne, « Hôtel-Restaurant », Chaumard.
- Brun A., « Hôtel-Restaurant », Les Bertins, par Narcy.
- La Morvandelle, « Hôtel-Restaurant », Lac des Settons.
- Buteau Alphonse, « Café-Tabac », à Onlay.
- Chartier André, « Aubergiste », à Marigny-l'Église.
- Chertonne, « Hôtel du Nivernais », Châteaunon.
- Chevillon, « Auberge », Tannay-en-Bazois.
- Docteur Citron Julien, à Lormes.
- Cloix Marcel, « Hôtel de la Gare », Vandenesse.
- Coignet Marie, « Hôtel-Restaurant », Donzy.
- Collard Louis, « Vins », St-Brissson.
- Cortet-Rateau, « Hôtel », Alligny-en-Morvan.
- Cottin Lazare, « Menuisier », à Planchez.
- Courault, « Auberge », Fachin, par Châteaunon.
- Courtiat, « Hôtel du Centre », Luzy.
- Denis Louis, « Café », Luzy.
- Dray G., « Boucher », à Cervon.
- Febvre, « Hôtel du Lac », Pannecières, par Chaumard.
- Fichot, « Epicerie », à Gâconne.
- Fournier Alexandre, « Notaire », à Moux.
- Fremond Robert, « Opticien », 1, rue St-Just, Decize.
- Gaillard Albert, « Alimentation », Fbg de Bouby, Donzy.
- Gien Paul, « Charcutier », Corbigny.
- Girard, « Hôtel des Voyageurs », à Cercy-la-Tour.
- Grandjean Alfred, « Pension de Famille », Rémilly.
- Yve Griveau, « Café-Restaurant », à Verneuil.
- Guilleminot Henri, « Hôtel de la Poste », Alligny-en-Morvan.
- Guyard, « Hôtel de la Gare », Saint-Honoré-les-Bains.
- Guyot Antoine, « Café », Tazilly, par Luzy.
- Honoré, « Vins », Châteaunon.
- Issaly H., « Café-Tabac », Gien-sur-Cure.
- Jeannot-Rateau, « Hôtel de la Poste », Moux.
- Julien Gustave, « Hôtel », Corancy.
- Lacoste, « Hôtel de l'Écu », rue Delangle, Varzy.
- Lagarde Jean-Marie, « Hôtel de la Poste », La Noe-Maulaix.
- Laneau Charles, « Plâtrier-Peintre », St-Honoré-les-Bains.
- Marceau P., « Hôtel », Sémelay.
- Marme F., « Hôtel-Restaurant », La Noe-Maulaix.
- Martial Suzanne, « Hôtel de l'Arrêt du Lac », Le Cerney, par Moux.
- Miéville André, « Pépiniériste », Chasagnat, par Moux.
- Millet Marc, « Boucherie », Parigny-les-Yaux, par Pougues-les-Eaux.
- Margalida, « Hôtel du Centre », Moux.
- Millot Louis, « Pâtisseries », à Moux.
- Minet J., « Hôtel de la Poste », à Montsauche.
- Moreau, « Boulangerie », Préproché.
- Moreau Georges, « Viticulteur », à Amazy.
- Moreau Maurice, « Menuisier-Ebéniste », Oroux.
- Moré G., « Hôtel Chaumas », Lucey-les-Bains.
- Mourry, « Café du Commerce », Bri-non-sur-Beuvron.
- Mulot Germaine, « Hôtel de la Poste », Varzy.
- Noël Maurice, « Notaire », à Montreuil.
- Noury, « Hôtel de la Tour », Larochemilly.
- Parent Gabriel, « Notaire », Lormes.
- Paupert Georges, « Hôtel de la Poste », Cervon.
- Perraudin G., « Hôtel du Guet », à St-Honoré-les-Bains.
- Perreau Jean, « Hôtel-Restaurant », Lormes.
- Pessin, « Charcuterie », Clamecy.
- Peyre André, « Au Relai de Vauban », Bazoches-du-Morvan.
- Poullin Serge, « Coiffeur », Grande-Rue, Donzy.
- Poulet Robert, « Hôtel Henry Robert », St-Honoré-les-Bains.
- Poulin, « Café du Centre », Bazoches-du-Morvan.
- Primaud Marcel, « Boucherie-Charcuterie », Ste-Péreuse.
- Recoursé Roger, « Plombier », Bazoches-du-Morvan.
- Regnier André, « Taxi », Montsauche.
- Renault Octave, « Hôtel », Oroux.
- Richard Maurice, « Dr des Eaux Minérales », St-Parize-le-Châtel.
- Robin Georges, « Hôtel », La Maison-Dieu.
- Roubeau Henri, « Peintre », Châteaunon.
- Saulnier Joseph, « Epicerie », à Sémelay.
- Savre Marcelle, « Café de la Poste », St-Martin-du-Puy.
- Seguin Julien, « Charcuterie », rue J. M. Thévenin, Châteaunon.
- Tacnet Roger, « Notaire », Corbigny.
- Thibault Robert, « Hôtel du Morvan », Tannay.
- Thiélot Marcel, « Boulanger », à St-Martin-du-Puy.
- Trinquet Emile, « Charcuterie », 36, rue de la Barre, Nevers.
- Veau Paul, « Hôtel de la Poste », à Prémery.
- Véron, « Hôtel », à Donzy.
- Vescovini Roméo, « Hôtel du Barrage », Pannecières, par Chaumard.

## SAONE-ET-LOIRE

- Viraud André, « Notaire », Châtillon-en-Bazois.
- Docteur Zeyl, Pougues-les-Eaux.
- Bazenet, « Hôtel », Lucey-en-Val.
- Boiteux L., « Café de la Gare », à Gergy.
- Bouton Francis, « Hôtel-Restaurant », Issy-l'Évêque.
- Charles Joseph, « Hôtel des Voyageurs », Issy-l'Évêque.
- Egel E., « Cycles », Cordesse, par Igornay.
- Fleury Gérard, « Boulangerie », à Lucey-en-Val.
- Frank Marcel, « Entreprise de Maçonnerie », Anost.
- Garnier Emile, « Boulanger », Anost.
- Grillé, « Café-Restaurant », 55 bis, Fbg St-Andoche, Autun.
- Guyard, « Hôtel », Anost.
- Humbert Paul, « Notaire », Anost.
- Jay de La Vie, « Hôtel du Commerce », Etang-sur-Arroux.
- Jouan-Vergne, « Transports », 6, rue St-Jean, Autun.
- Journet Pierre, « Marbrier », Issy-l'Évêque.
- Lenoble Paul, « Bois et Scierie », à Antilly.
- Lhoste Charles, « Hôtel des Mines », Epineuil-Mines.
- Louessard, « Bazar, Droguerie », à Couches-les-Mines.
- Maratray, « Charcuterie », Lucey-en-Val.
- Martin Baptiste, « Garage », Saint-Léger-sous-Beuvray.
- Noury, « Boucher », Issy-l'Évêque.
- Rouffet Paul, « Notaire », Cussy-en-Morvan.
- Treffot Paul, « Garage », Issy-l'Évêque.
- Lacombre, « Fabrique de Sabots », à Issy-l'Évêque.
- Bernard Jean, « Notaire », Saulieu.
- Boillin Marcel, « Transporteur », à Rouvray.
- Champenois, « Café », 2, rue des Fours, Saulieu.
- Coppin Henri, « Boucher », Liernais.
- Decece, « Coiffeur », rue du Marché, Saulieu.
- Montfort, « Hôtel de la Gare », La Roche-Brenil.
- Fommerand G., « Bijoutier », 28, rue du Marché, Saulieu.
- Fontaine René, « Garage Peugeot », Saulieu.
- Garnier Charles, « Garage », 10, rue d'Argentine, Saulieu.
- Gudin Jean, « Garagiste », Saulieu.
- Guionneau Jean, « Hôtel-Restaurant », rue du Général Leclerc, Rouvray.
- Jeanin Léon, « Sabotier », 22, rue de la Foire, Saulieu.
- Leiderman, « Garage Moderne », 26, rue Courtépée, Saulieu.
- Ligeron Daniel, « Hôtel du Chevreuil », Meursault.
- Loriot Fernand, « Hôtel du Commerce », Précy-sous-Thil.
- Malgras, « Hôtel du Cheval Blanc », Alise-Ste-Reine.
- Martin, « Hôtel du Petit Marguery », Saulieu.
- Martin André, « Hôtel des Quatre-Vents », Saulieu.
- Mazeau Victor, « Hôtel », rue Grillot, Saulieu.
- Montfort Marcel, « Hôtel de l'Etoile », Gevrey-Chambertin.
- Péric Roger, « Hôtel de la Tour d'Auxois », Saulieu.
- Rafaëla Paulette, « Café », Chêne Saint, par La Roche-Brenil.
- Renault, « Hôtel du Lion d'Or », 7, rue Courtépée, Saulieu.
- Robert Georges, « Tonnellier », à Episses.
- Robert Emile, « Café-Restaurant », avenue de la Gare, Saulieu.
- Roux Ernest, « Hôtel du Marronnier », Buffon, par Montbard.
- Taisant Fernande, « Hôtel de la Gare », Manlay.
- Virnot Étienne, « Hôtel de la Renaissance », Saulieu.
- Vissuzaine André, « Epicerie-Café », Rouvray.
- Arfeux, « Hôtel de la Cloche », aux Brizards, Quarré-les-Tombes.
- Docteur Ary, Quarré-les-Tombes.
- Assueur Germaine, « Hôtel de l'Espérance », Champignelles.
- Bassi Emile, « Café du Centre », à Quarré-les-Tombes.
- Bazin Emile, « Epicerie », Quarré-les-Tombes.
- Bernard G., « Hôtel de l'Etoile », à Mailly-la-Ville.
- Bertier, « Hôtel du Moulin des Ruais », Avallon.
- Bonin Marcel, « Transports », Saint-Germain-des-Champs.
- Bresson Robert, « Hôtel du Lion d'Or », Coulanges-sur-Yonne.
- Cauchois, « Comptable », 8, rue Fontaine Neuve, Avallon.
- Chevrot, « Hôtel du Lac », L'Huis-Raquin, par Chastellux-s-Cure.
- Coursier Étienne, « Epicerie-Mercerie », Asquins, par Vézelay.
- Darvier Paul, « Hôtel du Cheval Blanc », Avallon.
- Delume, « Hôtel de la Cure », Blannay, par Sermizelles.
- Dubouch Raymond, « Hôtel Vauban », 11, place St-Olébert, Avallon.
- Étler Robert, « Café-Tabac », à Monttilot.
- Gommet Lucienne, « Hôtel Central », Châtel-Condé.
- Givieux Marcel, « Aux Fins Gourmets », Sermizelles.
- Gudin Marcel, « Café des Sports », Villeneuve-la-Guyard.
- Guillet de l'Hôtel de l'Etoile, Lavan.
- Guard Ernest, « Hôtel-Restaurant », à Vermenton.
- Vve Heurley, « Boulangerie », Vassy-Etaules.
- Hochart Charles, « Hôtel du Soleil d'Or », Pontaubert.
- Joblin, « Boulanger », Lézignes.
- Jossier Gaston, « Hôtel du Cheval Blanc », Vézelay.
- Kobb J. G., « Agence Immobilière », 35, rue du Marché, Avallon.
- Leduc Marguerite, « Hôtel Restaurant », Sermizelles.
- Marchand Raymond, « Garage », de Basson.
- Morard Agathe, « Hostellerie Saint-François », Vézelay.
- Moreau André, « Hôtel du Centre », 16, place Vauban, Avallon.
- Morinat Séguin, « Café de l'Hôtel de Ville », Châtel-Condé.
- Néterpeller André, « Hôtel », Asquins, par Vézelay.
- Ponté Picard, « Aubergiste », Courgis, par Chablis.
- Rabagny Georges, « Hôtel du Centre », Sermizelles.
- Savre Jean, « Café », à l'Huis-Raquin, par Chastellux-s-Cure.
- Serée M., « Epicerie Mercerie », Angely, par l'Isle-sur-Serein.
- Thomé Albert, « Hôtel-Restaurant », à l'Huis-Raquin, Avallon.
- Tisserand Edmond, « Boulangerie », à Quarré-les-Tombes.
- Vezvelli M., « Hôtel du Commerce », Châtel-Condé.
- Vilbois François, « Maréchal », Thoiry-sur-Oreuse.

## Plusieurs compatriotes qui accompagnaient leurs enfants à notre Arbre de Noël du 20 décembre à la Mutualité, nous rappelaient la première Fête de l'Arbre de Noël organisée par « La Morvandelle » à la salle Lancery en 1925, où ils venaient eux-mêmes, enfants, chercher leurs cadeaux de Noël.

En 1925, à la salle Lancery, il y avait environ 25 enfants. Dimanche 20 décembre, à la Mutualité, il y en avait près de 650. On voit d'ici le chemin parcouru par « La Morvandelle » depuis cette époque. Ces compatriotes nous en faisaient la remarque et nous parlèrent également des très nombreuses sociétés du Morvan, de la Bourgogne et du Nivernais qui existaient à cette époque et qui aujourd'hui sont disparues.

Notre Fête de 1953 a dépassé en effet toutes les prévisions. Nous avons dû nous procurer 650 jouets, 650 brioches et 650 chocolats. Si l'augmentation continue à ce rythme, la salle de la Mutualité ne sera bientôt plus assez grande.

La Fête commença exactement à l'heure prévue, 15 heures, par deux morceaux de musique exécutés par l'orchestre « Bob Again ». Puis M. Bruley vint annoncer M. Piot Pierre, dit « le papa des gosses », qui, comme d'habitude, amusa les enfants avec ses chansons reprises en chœur, dont le « Cornemuseux de Marmignol » qu'ils commencent à connaître.

A Pierre Piot succéda la petite Evelynne, toujours aussi gracieuse, aussi charmante, qui créa l'ambiance parmi le groupe d'enfants.

Puis M. Bruley annonça l'illusionniste qui avec ses tours de passe-passe, intéressa beaucoup le public, mais toutefois, disons que ce n'était pas « La Grande Illusion ».

Mais vint la « Cousine Betely ». Alors là, ce ne fut plus de la joie, mais du délire. De la rue, on entendait les cris, les exclamations poussées par les enfants, à un point que les agents de service à la porte de la Mutualité se demandaient si ce n'était pas une nouvelle manifestation qui se préparait. Pendant 20 minutes, les enfants

hurlaient de joie et trépanaient, si bien que la « Cousine » avait du mal à se faire entendre.

Après avoir tant crié, l'entr'acte fut annoncé. Les gossiers étaient secs et il était nécessaire de les arroser. Tout le monde put sortir librement, parents et enfants, pour aller se rafraîchir et se désaltérer.

Après l'entr'acte, un morceau fut exécuté par l'orchestre et ce fut un tour des clowns « Robertys et Roberto », deux fameux artistes qui après avoir montré leurs « exercices de clownerie », qui amusèrent follement la salle, se montrèrent des artistes musiciens consommés. Leur numéro fut très applaudi et nous ne pouvons que les féliciter.

Aussitôt les clowns partis, la « Cousine Betely » vint annoncer qu'elle venait de recevoir un coup de téléphone du Père Noël qui se dirigeait vers la Mutualité. Peu de temps après, en effet, le Père Noël, à peine arrivé sur scène, fut pris par un projecteur et ce fut des cris d'applaudissements de tous les enfants massés dans les fauteuils d'avant-scène.

Après quelques mots aux enfants, il frappa les trois coups magiques et le rideau se tira sur un immense étalage de jouets, surmonté d'un superbe sapin du Morvan.

La distribution commença aussitôt et les enfants, canalisés par les Administrateurs de la société, recevaient jouets, brioches et chocolats des dames chargées de la distribution.

Après les enfants, ce fut les mœurs avec les enfants sur les bras. Tout le monde fut servi, tous furent satisfaits dans l'ordre le plus parfait. La distribution dura environ une heure.

Quelques jouets ne furent pas réclamés, les enfants n'ayant pu se présenter pour des raisons diverses. Nous rappelons à ce sujet que la Fête de l'Arbre de Noël est organisée pour les enfants qui peuvent y assister. Il est regrettable pour les enfants réellement malades de ne pas avoir de jouets, mais trop d'excuses sont données pour qu'elles puissent être admises. Si « La Morvandelle » acceptait de donner des jouets aux enfants qui ne sont pas présents, pour des raisons di-

verses, le nombre diminuerait rapidement. Le motif « maladie » invoqué n'est pas toujours exact. Les enfants sont bien souvent à l'Arbre de Noël de l'usine où travaille le papa, ou de l'atelier où travaille la maman, ou de l'école du quartier où ils sont entre camarades. Là, il faut être présent pour avoir droit aux jouets, il n'y a pas d'enveloppe. Trop de sociétés s'imaginent que le fait d'avoir une enveloppe donne droit à un jouet. Ce n'est pas exact, il faut absolument que l'enfant présente lui-même l'enveloppe. Il ne sera pas transigé sur cette décision.

Avant de terminer, adressons des remerciements à tous les compatriotes qui ont prêté leur concours pour la réussite parfaite de cette belle manifestation. A M. Miéville, « pépiniériste », à Moux (Nièvre), qui a fourni gratuitement le magnifique sapin qui surmontait l'étalage de jouets. Au service Paris-Morvan-Paris, « transports, camionnage », 257, rue de Charenton, Paris, 12<sup>e</sup>, qui a fait le transport gratuit du sapin de Moux à Paris. A M. Valentin, « transports, déménagements », 56, rue Oberkampf, Paris, 11<sup>e</sup>, qui s'est mis gracieusement à la disposition de la société avec son camion pour le transport du matériel, des jouets et de l'Arbre de Noël, de la Maison Morvandelle à la Mutualité, et est resté toute la soirée à la disposition de la société. Adressons également des félicitations aux trois responsables de l'organisation : MM. Christian René, Bruley Joseph et Camut Armand, ainsi qu'aux dames qui ont prêté leur concours pour la garniture de l'Arbre, l'installation des jouets et la distribution. Citons Mmes Bruley, Doreau, Ringet et Mlle Mongenet Madeleine, etc., et à tous les Administrateurs qui se sont dépensés sans compter pour la parfaite réussite de la fête.

Tout s'est passé dans l'ordre. Merci à tous.

Le Fils Noël.

De très belles photos de l'Arbre de Noël sont en vente à la Maison Morvandelle.



IL Y A 20 ANS — NOTRE ARBRE DE NOËL 1933

### Les Vieilles Familles du Morvan et leurs origines

**Sartane — Certane — De Certanis — De Certaines.** Hameau considérable, sur une hauteur, au sud-est de Cervon, qui a été le berceau d'une noble famille de ce nom.

**De Certaines — De Sertaine, puis Dessertaine et enfin Dessertonne.** La Maison de Certaines, tirée Comte et Marquis ; ses armes étaient « D'azur, à un Cerf passant d'or ».

La terre de ce nom, seigneurie en toute justice, haute, moyenne et basse, mouvait du comté de Châteaunon. Elle appartenait, en 1296, à Guillaume de Certaines, damoiseau, qui en fit foi et hommage le Lundi de Quasimodo de la même année.

La terre de Villenol, entra dans la maison de Certaines en 1538, par le mariage d'Etienne de Certaines, cette seigneurie en toute justice, dans la mouvance du comté de Châteaunon, faisait autrefois partie des domaines de Corbon.

Edme de Certaines, chevalier de St-Louis, Capitaine de vaisseau, succéda à son père dans la terre de Villenol et s'unifia, le 11 février 1652, à Marie Pitoys de Quincey, veuve de Michel de Torcy, sieur de Lantilly et de Cervon, qui lui apporta ces seigneuries et lui donna neuf enfants.

Le Comte Dessertaine, conseiller général de la Nièvre, maire d'Antichien, avait épousé en 1825, Louise-Delphine-Marie Veu d'Espeulles qui lui donna deux enfants.

De nombreuses familles de ce nom existent actuellement ; malgré qu'il demeure encore quelques particularités dans l'orthographe du nom, il n'est pas douteux que toutes ces familles ont la même origine.

A la Morvandelle, nous avons huit familles de sociétés, du nom de Des-

### Monologue Morvandiau

**Le monde d'aujourd'hui**

C'est bramaient pas ren sans qu'on s'en doute. Bramaient pas ren qu'il monde d'aujourd'hui si ça continue d'la sorte j' sais pas l'avoue qu' ça va n'en nie.

On s' d'atruï avec la nourriture, des asperges et d'autres ingrédients.

Dans mon temps, j' mangeais des pois, des truffes, pis j'fateins tou gras comme des cadis. Telleux, avec leurs fanfarluches y a pus parsoune de gras nourri.

En 80 d' mes années j'ateins tous gracieux. On a des têtes rattatines faleux c'est tou comme des craipiaux, d'importe d' quel coté qu'on s' tourne y a pus ren d' ren qui tint d'hou.

L' monde il est pus sournoue qu'ene bourne.

Ah ! mon yeu qu' c'est mal à mon gou.

Y a les gamins ? Ah quelle varmine ça fait q' la malice du carveau sitou ça fait q' s' imagine qu' ça counni tout pis ças du bia.

J'argade nous dans ma jeunesse j'ateins pas j'a si sotieux, j' savins fai ni B ni S, j' nous en portins ben mieux. Quan ça prend d' lage on ai pus l' maite chez soie, ça n'acoute pas ! ça fait du tapage, ça crai pus ren, ça n'a ni loie d' ailleurs moie ça m' dasoule j'ême autant j' en cansé.

Y a pas qu' eux qu' j' bafute si ç'atai qu' d' ça, ça m' s'rais beine agale, j' sertaine et Dessertaines, mais, avec ou sans — S — tous nos sociétés de ce nom seront heureux d'apprendre que leurs arrière-grands-pères étaient nobles.

P. C.

### « LA SOUPE AS CHOUX 1953 »

« La Soupe as Choux » 1953 s'est déroulée dans la même atmosphère de gaieté et de joie que celle de 1952. Cette atmosphère est nécessaire et même obligatoire dans ces soirées de réunions. Le menu était copieux, la soupe était excellente, les morceaux de jambon, plutôt rares, auraient nécessité un coup de rasoir, le lard fin était excellent, le sauté, qui devint provençal vieux « verrat » en retraite ou d'une « gaillette » centenaire, était plutôt coriace. Il était très bon, très sauté, d'ailleurs pour que du sauté soit du bon sauté, il faut qu'il soit sauté. S'il n'est pas sauté, ce n'est pas du vrai sauté. Toutefois, celui-ci aurait nécessité un peu plus de cuisson ; heureusement que les tables étaient bien garnies de bouteilles : blanches avec étiquettes rouges et rouges avec étiquettes blanches. Les « mangecous de sauté » préféraient les bouteilles rouges avec étiquettes blanches, si bien qu'au bout de peu de temps, l'ambiance était devenue plus chaude, les fuseries furent établies et on a pu constater que le règlement n'était pas toujours observé. Plusieurs convives embrassèrent leurs voisins sans se gêner, touchèrent la bouche, les mains, fusèrent de toutes parts, les refrains repris en chœur, et notre ami Pierre Piot se tailla un beau succès avec son « Morvan » sur l'air de « l'Angélus de la Mer ».

Lorsqu'à 19 h. 30, les tables furent levées pour organiser le bal, on fut grandement surpris de ne trouver personne dessous.

Inutile de dire qu'au cours du bal, la plus franche gaieté ne cessa de régner et se termina à minuit dans un état d'euphorie complète. Des nouvelles qui nous sont parvenues depuis nous ont démontré que beaucoup ne sont pas rentrés directement. Un de nos amis nous a écrit qu'il avait été assisté à la « Soupe as Choux », n'a jamais pu se souvenir comment il avait pu se retrouver dans son lit le lendemain matin. Il a appris par la suite que sa concubine s'était levée pour lui donner la minuterie et la bourgeoisie est allée le chercher sur le palier où il essayait vainement de mettre ses clefs dans la serrure. La bourgeoisie lui a dit : « ne t'inquiète pas, ça va, ça va, cela depuis 1922. Une cuitte tous les 31 ans, ce n'est pas de trop. Il faut bien espérer que maintenant qu'il a pris goût à « la Soupe as Choux » que cela lui arrivera plus fréquemment. »

Un autre convive nous dit qu'il rêvait dans la nuit, vers 4 heures du matin, qu'il buvait à même le goulot une bouteille d'eau de St-Parize, pétillante, fraîche et rafraîchissante, mais un faux mouvement lui fit lâcher la bouteille et il se réveilla avec une soif terrible. Il aurait payé cher à ce moment-là pour avoir une bouteille d'eau de St-Parize à sa disposition. Qu'il n'attende pas plus longtemps pour commander une caisse. L'eau de St-Parize est en vente dans tous les établissements Félix Potin et dans de nombreux dépôts à Paris.

Amateurs de « Soupe as Choux », nous vous donnons rendez-vous le 21 novembre 1954 chez notre compatriote Lancery, rue des Pyrénées, 20, berceau de la « Soupe as Choux ».

Le Lardon de Service.

### AVIS IMPORTANT

Toute publicité, toute propagande, est formellement interdite dans les Bais et Fêtes de la Morvandelle.

Les dirigeants de sociétés désireux de faire connaître les dates de leurs fêtes aux membres de la société doivent s'adresser au contrôle d'entrées où ils peuvent être autorisés à déposer leurs invitations.

Toute personne faisant de la propagande sous n'importe quelle forme dans les salles sera immédiatement expulsée.

### LES ROIS

(Chanson d'un paysan galvaudeux)

Dans l' temps jadis, qu'avaient des Rois, si bien qu'au bout de la gaillette. Depuis c' l'épogou, ces us et loix, Y veuln' qu'on fass' partout la fête. Les fill's, les gars et pis les vieux On bouff' comme eux, c'ête bonn' gaillette. On boit d' bons coups, on est heureux, On rit, on chant' on s' cont' fleurette. Et pis c'est fait, l' Roi est troué, Il a choisi cell' qu'est sa Reune. Il est obligé d' la biger. Bin fort, sur ses joues, pour la peume. Alors on trinque à iene santé, On ieu souhail' beaucoup d' bonheur, Des goss' et d' la... félicité Et d' l'amour tout plein dans ieu... cœurs.

Et comm' dans l' temps, on danse aussi Pour n' pas penser à nos chagrins, Et comm' les Rois, jamais d' soucis. Faisons la bomb' jusqu'au matin. FLORIUS.

### AVIS TRÈS IMPORTANT

Nous prions instamment nos collaborateurs, correspondants, les annonceurs et les réponses aux jeux d'esprit, de bien vouloir nous faire parvenir toutes leurs correspondances et tous leurs écrits pour le 20 du mois au plus tard. Passé cette date, l'insertion ne sera pas garantie.

### Changement d'adresse

Tout changement d'adresse doit être accompagné d'une somme de 25 frs. pour l'établissement de la nouvelle plaque.

Donner ancienne et nouvelle adresse très exactement.

### POUR LIRE PENDANT VOS LOISIRS

**MADELINE DAURENCIN**, un roman de notre compatriote M. Marcel Garnier, dont l'action se passe entièrement dans le Morvan. Éuvre claire, saine et morale que l'on lit et reit avec plaisir. Volume de 304 pages. — Prix : 350 fr., port, 50 fr. en plus.

**LE BERGER LOUIS**, du même auteur. Suite de Madeline Daurencin. — Prix : 350 fr., port, 50 fr. en plus.

**RECUEIL DE CHANTS POPULAIRES DU MORVAN ET DU NIVERNAIS**, de Paul Delarue et Achille Millien. Les vieux airs du pays : Les Galvauchers ; Les Filles de Châteaunon ; Non ; Je t'aimais tant ; En revenant de la foire ; Notre âne ; Voici le Mari ; Rossignolet du bois jolite, etc. Paroles et musique. Prix : 160 fr. Franco par poste, 200 fr. En vente à la Morvandelle.

vons le fin poète amoureux de sa terre natale, de la belle nature que l'on trouve de titres qui finissent et qui en composent l'ardente et vibrante symphonie.

Prix : 350 fr. Franco : 400 fr.

**François DANTIN**

François Dantin, roman émouvant d'un enfant trouvé qui réussit à arriver à une situation brillante, plaira à nos compatriotes.

C'est encore dans ce Morvan, dont il a si bien su dépeindre, dans maints autres ouvrages, le charme, le calme et la douceur en y plaçant l'action de ses romans, dans ce Morvan qu'il aime et qu'il sait aussi faire aimer, que Marcel Garnier nous entraîne.

Un beau volume de 275 pages. Prix, 350 fr. ; franco, 50 fr. en plus. — En vente à la Morvandelle.

**« LE CHEMIN DES FACLAS »**

qui a pour cadre la pays même de l'auteur : Quarré-les-Tombes et la région si pittoresque de ce coin du Morvan avallonnais.

LE CHEMIN DES FACLAS sera lu avec le même plaisir et le même intérêt passionnant qu'il est pris à la lecture de ses précédents romans.

Prix, 400 fr. ; franco, 450 fr.

Nos sociétés peuvent se procurer ces ouvrages au bureau de la Société, 25, rue St-Maur (11<sup>e</sup>).

Envoi par Poste, Compte C. Postal 1128-69. Pas d'envoi contre remboursement.

**« PARMi LES BÊTES »**, de Marcel Garnier.

Avec Parmi les Bêtes, nous retrou-

## MORVANDIAUX BOURGUIGNONS - NIVERNAIS

ECOUTEZ les Conseils du TOËNE

FAITES-VOUS INSCRIRE à

# LA MORVANDELLE

Société Amicale et Philanthropique fondée en 1924

Faites inscrire vos parents et vos amis

Une adhésion à La Morvandelle est une assurance contre les ennuis de l'existence.

## BALS - CONCERTS - FÊTES CHAMPÊTRES - EXCURSIONS

Billets Populaires - de Famille - Vacances en Morvan

Horaires des trains - Autobus en Morvan - Transports, etc.

CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS

GUIDE, CONSEILLE et RENSEIGNÉ SUR TOUT

— Aide et Assistance aux Compatriotes —

COTISATION ANNUELLE donnant droit à RECEVOIR GRATUITEMENT

# Le MORVANDIAU de PARIS

350 francs par an

LA COTISATION EST VALABLE UNE ANNÉE

Elle est renouvelable l'année suivante à la même époque

## LA MORVANDELLE

SIÈGE SOCIAL : 25, Rue St-Maur - PARIS XI<sup>e</sup>

Compte Chèque Postal 1128-69 - Tél. RO. 53-15

LES NOUVELLES DES PAYS



NIEVRE

ACHUN. — Un brave cultivateur de Fusilly, commune d'Achun, M. Louis Bruneau, 78 ans, a été parti conduisant un troupeau de montons pâturer dans les friches, avait disparu. Au cours d'une battue organisée par les gendarmes de Blismes, Châtillon et Cîteaux-Ginon, M. Bruneau a été retrouvé dans un chemin sous-bois. Presque aveugle et se déplaçant avec difficulté avec l'aide de deux bâtons, le vieux berger s'était égaré.

GRENOIS. — Frappé de congestion cérébrale, un cultivateur, M. Jean-Marie Moreau, âgé de 48 ans, célibataire, a été trouvé mort à son domicile, ayant fait une chute et s'étant fracturé le crâne.

CHAULGNES. — Un incendie s'est déclaré dans un grenier et une écurie appartenant à M. Maurice Garros. Les causes de l'incendie sont inconnues, mais l'intervention des pompiers de la commune et de Nevers, les dégâts s'élevaient à un million et demi.

SAINT-OEUVRE. — M. Lucien Morlon, menuisier à Nevers, ayant perdu le contrôle de la direction de sa moto, a fait une chute, et a été blessé assez gravement à la tête.

MONTREUILLOU. — Les noces d'or des époux Marc, âgés respectivement de 76 ans et 72 ans, ont été célébrées le 28 novembre 1953. Après une messe célébrée par M. l'abbé Gaudin, M. Garzy, un jeune neveu qui servait au restaurant tous les parents, ainsi que M. Bondoux, Maire de Montreuilloeu.

LUCENAY-LES-AIX. — Une meule de paille a été incendiée chez M. Jault, cultivateur à la ferme du lieu dit le Quartier. Grâce à l'intervention des pompiers, le sinistre a pu être limité.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. — Une jeune fille, Mlle Solange Planque, demeurant chez ses parents, négociants en gros, avenue de la Gare, a trouvé une mort brutale par asphyxie, tandis qu'elle prenait un bain. Les pompiers appelés d'urgence, tentèrent pendant plus d'une heure de sauver Mlle Planque, mais leurs efforts furent vains.

FLEITY. — Le prix Cognac-Jay, prix de 40.000 francs, a été attribué à la famille Adon, famille de 10 enfants, particulièrement méritante.

MAGNY-COURS. — Au lieu dit, Le Brigon, commune de Magny-Cours, un cycliste, M. Louis Voisin, ouvrier agricole, à Chantonnay, a été renversé par une automobile que conduisait M. Panier, de Saint-Benoît-d'azy, M. Voisin a reçu plusieurs blessures.

VANDESSE. — Un jeune homme, M. Jean Fouille, 24 ans, ouvrier agricole, travaillant depuis quelques années à Vandesse, tenta à deux reprises d'étrangler son ex-fiancée Mlle Dumas Genevieve, 21 ans, bonne, au service de M. Hervé. Le motif de la dispute relevé d'une simple querelle d'amoureux. M. Fouille a été conduit au parquet de Nevers.

GARCHIZY. — Etat civil. — Naissances: Daniel Patrick Marcel Leroy, au Feuilloeu. — Mariages: Serge Guy Plassano, ouvrier spécialisé, cité Réverins et Fernand Raymond Eugène Mabon, ouvrier spécialisé, 17, rue du Quatre Septembre, Fourchambault, et Joseph Gaillot, employé P.T.T., à Glux (Nièvre) et Monique Célestine Arnoux, boulangère, vallee de Parzy; Jean Jacquart et Maurice Louise Repka, à La Croix. — Décès: Marie Martin, 51 ans; Jeanne Guimbert, veuve Boguet, 69 ans, rue de la République, 76 ans; Yao Tong Yu, 63 ans; Charles Perrin, 91 ans; Eugénie Bougnot, femme Laigue, 54 ans; Gabrielle Fournier, 83 ans; Philippe Henri Scriver, 8 mois.

LA MACHINE. — Etat civil. — Naissances: Gilles François Stanislas Wrasna; Roger Tallaud; Jean François Morawski; Nicole Ingrid Agnès Krzyzslanek; Henry Stanislas Marie; Régis Marie Bernard Arnoux; Ahmed Claude Madoulet; Marie Béatrice Klugster. — Mariages: Milan Grobarek et Jeanne Michelle Gonlon; Longo Edouard et Marie Bernadette, 31, rue de l'Abreuvoir; et Maurice Marie Desfossez, ouvrière d'usine, rue des Montardons, à Auxerre. — Décès: Marie Granger, 86 ans, s. p., veuve de Alexandre Mathis, 4000 de Pressures, domiciliée à La Noelle-Maulaix (Nièvre); Marie Lejard, 74 ans, s. p., veuve de Augustin Robelin, route de Beaugy, domiciliée à Lormes; Charles Léonard Joseph Comares, 76 ans, bergier, route de Beaugy, domicilié à Breugnot.

FOURS. — Etat civil. — Mariage: Revedo Armando et Thévènaux Emienne. — Quête à mariage: Une quête faite au mariage de Revedo Thévènaux, 12.200 francs, pour être versée au profit des indigents de la commune. — Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux. — Naissance: Guillemot Joelle Marguerite, Marie, avenue de la Gare, à Fours. — SAINT-SAULGE. — Sur la route de Buzet à Saint-Amand, une voiture conduite par M. Diadore, de St-Saulge, est entrée en collision, par suite du brouillard, avec une autre automobile, pilotée par M. Marquet, de Nevers. Dégâts matériels seulement, mais importants.

SAINT-COLOMBE. — Un motocycliste, M. Lesly François, a fait une brutale chute au lieu dit Le Collet, à mi-chemin entre Villarnaude et Ste-Colombe. Il a été blessé grièvement au visage.

LA CHARITE. — Deux internés de l'hôpital psychiatrique, Désiré Guimbert et Lecrét, profitant de la promenade qu'on leur faisait effectuer, ont pris la fuite en direction de Nevers.

ARQUIAN. — La femme Prête Aurélie, qui tua son mari d'un coup de gourdin au hameau de Terris, commune d'Arquiin, déclarée irresponsable, sera internée.

TANNAY. — Les bureaux et sous-sol de la maison Davesne, négociant en vins, à Tannay, ont été atteints des flammes. Les pompiers de Tannay furent appelés et après une heure d'efforts, l'incendie était circonscrit. Les dégâts sont considérables.

DONZY. — Etat civil. — Naissances: Chalvet Michel; Duperrier Jean Michel; Roy Claude; Liégar Dominique; Agnès Michelle; Shops Jacqueline Monique; Jault Jean Luc. — Mariage: Maes Jérôme Elise Victor et Antant Micheline Armande François. — Décès: Billebaud Eugène.

ANTHIEU. — Grave accident de travail. — Lundi, vers 7 heures, M. L. Boiché, 42 ans, ouvrier agricole au service de M. Chapuis, agriculteur à Anthieu, en procédant à son travail est tombé d'un abat-foin, situé dans l'écurie aux bestiaux de son patron, d'une hauteur assez élevée.

CORBIGNY. — Etat civil. — Naissances: Patricia Thérèse Boulant, Danièle Marie Thérèse Corbeau, place de l'Hôtel-de-Ville, à Corbigny. — Publications de mariages: Marcel-Jean Garnier, manœuvre, domicilié à Corbigny, et Colette Vichon, sans profession, résidente à Corbigny, domiciliée à Brissy (Aisne); Gabriel Prigère-

main, carrier, à Corbigny, et Germaine Tisserand, employée à Epiry (Nièvre); Jacques Grandjean, chartronn, domicilié à Corbigny, et Jeanne Cécile Destournes, sans profession, à Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Mariage: Roger Pierre Adrien Ponsolle, brigadier-chef au onzième groupe d'escadron de chars moyens, domicilié à Pointis-Inard (Haute-Garonne), et Paulette Richez, dactylographe, place de l'Abbaye, à Corbigny.

Décès: Pierre Manecier, 86 ans, qualifié Capucins, à Corbigny; Joseph Raymond Rodolphe, 82 ans, rue Gabereau, à Corbigny; Elise Vernil, veuve Fimothé Harard, 80 ans, qualifié Capucins, à Corbigny; Jean Arnaud, veuve Charles Darneau, 92 ans, route de Marcellly, à Corbigny; Giovanni Dé-Dea, maçon, 69 ans, qualifié Capucins, à Corbigny.

AUNAY-EN-BAZOIS. — Etat civil. — Naissances: Cordillot Didier Michel, au bourg; Bonnet Nicole Simone, à Bertrix; Berline Elise Collette Maris, à Champenotte.

Décès: Pêre Etienne, à Davenay; Cassier Claude, à l'Etang; Chauveau Marie, épouse Bongard, au bourg; Deguerge Marie Blanche, épouse Gallierand, à Egreuil.

MONTIGNY-EN-MORVAN. — La gendarmerie de Blismes vient d'arrêter comme pris sous le scooter, dans la commune de Blismes, ainsi que sa compagne, le sieur Robin Robert, originaire de Montigny-en-Morvan. A la vue des gendarmes, il prit la clé des bois, mais il fut vite rejoint et conduit à la brigade de Blismes, ainsi que sa compagne d'où ils seront conduits à la prison de la rue Félix-Faure, à Nevers.

MONTIGNY-AUX-AGMOGNES. — Un accident de la circulation s'est produit dimanche vers 18 heures, sur la route Saint-Saulge-Nevers, au lieu dit Les Bois de Fave. Une Vespa conduite par M. Jean Coppin, 29 ans, demeurant à Fourchambault, et transportant M. Jean Marceau demeurant à la Vallée de Garchizy, a en pleine vitesse, traversé l'axe de la circulation puis repris la route avant de se renverser.

Le conducteur a été projeté sur la route tandis que le passager demeurant pris sous le scooter. Tous deux ont dû être transportés à l'hôpital général de Nevers où leur état de santé n'a pas permis de les interroger. On ignore donc les causes de cet accident qui s'est déroulé en l'absence de tout témoin.

ENTRAINS-SUR-NOHAIN. — Mort de la doyenne des Nivernais. — La doyenne des Nivernais, Mlle Clémentine Blondeau, est décédée subitement, à l'âge de 101 ans.

Originaire de « La Machine », elle fut longtemps receveuse des P.T.T. à Paris, très valide et d'humeur particulièrement enjouée, elle s'était retirée depuis plusieurs années à la pension Sainte-Marie d'Entrains.

ENTRAINS-SUR-NOHAIN. — Publications de mariage: René Marie Jolly, cultivateur, et Annie Claire Dumont, à Vazy. — Décès: François Emile Lauverjon, retraité S. N. C. F., 86 ans, rue de Vézelay (de Dompierre-sur-Nièvre); Emilienne Louise Olivier, femme Pina, 71 ans, rue St-Antoine; Marie Lurier, veuve Pinon, ancienne cuisinière, 83 ans, rue de Vézelay (de Menon); Luriez Chatelet, femme Rousselot, 75 ans, rue St-Pierre; Ernest Lucas, 80 ans, ancien cultivateur, rue de Vézelay; Louis Achille Guyot, ancien mécanicien, 71 ans, boulevard Dupuis, Marie Comte, 68 ans, rue de Vézelay; Marie Souverain, veuve Prestat, ancienne débitante, 84 ans, avenue de la Charité; Madeleine Héralut, veuve Gresse, 72 ans, avenue de la Charité.

LUZY. — Un vol de 300.000 francs. — M. Jean Bouillot, cultivateur à Tressilly, commune de Luzy, a eu hier dimanche, au début de l'après-midi, la désagréable surprise de s'apercevoir qu'il avait été victime d'un vol. Manquaient en effet une somme de 200.000 francs et cinq liasses de billets de 10.000 francs, cinq à six pièces d'or, un pardessus, trois pantalons de travail, un pantalon de velours, un anorak de jeune fille, sept à huit chemises d'homme, du linge de toilette, le tout représentant une valeur d'environ 300.000 francs.

Les soupçons du cultivateur se portèrent sur son domestique, Germain Dupré, 18 ans, parti le jour même d'Etang-sur-Arroux pour Paris.

Les gendarmes de la brigade de Cosne ne cueillirent le jeune homme dans le train, trois heures après qu'il eut commis son vol.

LUZENAY-L'ÉVEQUE. — Etat civil. — Naissances: Christiane Causin, Nadine Bernadette Battu. — CHISSEY-EN-MORVAN. — Etat civil. — Naissance: Monique Nazaret. — SOMMANT. — Etat civil. — Décès: Jacques Charlot, de Prangy, décédé le 24 novembre 1953, à l'âge de 81 ans.

ANOST. — Etat civil. — Décès: Simon Digoy, du Creux, décédé à l'âge de 78 ans; Marie Jacquemard, femme Simon André, Charrière des Cigales, la Croix des Crots, décédée à l'âge de 75 ans; Paul Nicole, de la Croix des Crots, décédé à l'âge de 6 ans.

IGORNAY. — Etat civil. — Naissance: Dominique Georges Dupiquier. — Mariage: J. M. Dechaume, boucher à Igornay, avec Simone Beaumont. — Décès: Jean Coupat, décédé le 6 novembre 1953, à l'âge de 79 ans; Jacques Imbert, décédé le 10 novembre, à l'âge de 92 ans.

BARNAY. — Etat civil. — Mariage: Yves Bligny, d'Arnay-le-Duc, avec Angèle Roizot. — CUSSY-EN-MORVAN. — Etat civil. — Décès: Joanny Hennegrave, décédé à Autun, chez les petites sœurs des Pauvres, le 1er novembre, à l'âge de 79 ans.

LA SELLE-EN-MORVAN. — Etat civil. — Naissance: Bernard Georges Demortière. — ROUSSILLON. — Etat civil. — Mariage: Robert Lécureuil et Marie-Louise Changarnier. — OZENAY. — Un sapeur-pompier, M. Henry Guy, âgé de 49 ans, est mort subitement au cours du bal organisé à l'occasion de la Ste-Barbe.

BUXY. — Un ouvrier carrier, M. Maurice Loudot, âgé de 41 ans, domicilié à Chevèneville, commune de Buxy, travaillant dans la carrière de Montigny, lorsqu'un bloc se détacha soudain, et l'ayant qui l'ouvrier ait pu s'enfuir, lui tomba sur la jambe gauche, lui occasionnant une fracture ouverte. Le blessé a été transféré à l'hôpital de Chalon.

MONTCAUZY-LES-MINES. — Atteint d'une grave et douloureuse maladie, M. Pierre Lardy, âgé de 75 ans, retraité des Houillères, a mis fin à ses jours en se jetant dans un puits voisin de la maison.

Dans sa chute, la victime eut la jambe gauche fracturée, plusieurs contusions et portait, en outre, une plaie profonde à la tête. En raison de son état, qui présentait les symptômes d'une certaine gravité, il a été immédiatement dirigé sur l'hôpital de Clamecy.

PAZY. — Un beau coup de fusil. — Chassant, le dimanche 29 novembre, en compagnie de plusieurs camarades, dans les bois de Vaux, M. Michel Grosjean, agriculteur au village de Preiligny, a tué un superbe solitaire de plus de 150 livres.

Félicitations à cet heureux chasseur pour son beau coup de fusil.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. — Etat civil. — Naissances: Josiane Maryse Genevieve Rognat, maternelle, 136, rue de la République, à Clamecy; Raymond Gallot, 11, rue Vieille-Route; Didier Pierre Coué, maternelle, 96, rue Général-Leclerc; Thierry Maurice Coué, maternelle, 96, rue du Général-Leclerc. — Décès: Célestine Camus, 74 ans, s. p., veuve de Auguste Gibault, 150, rue des Frères-Gambon; Camille Pascal Boyer, chirurgien dentiste, 74 ans, époux de Marie Joséphine David, 30, rue du 14 Juillet; Angela Amélie Octavie Bluzat, s. p., 75 ans, épouse de Germaine Antoine Niquet, 1, place Pasteur; Marie Texon, 96 ans, épouse de Edouard Texon, 96, rue Général-Leclerc.

SAVIGNY-POIL-FOL. — Un chasseur croyant tirer un gibier de nuit en campagne en pleine nuit. — Hier, à 11 h. 45, au cours d'une partie de chasse, M. Lucien Cousson, 60 ans, chartronn, demeurant à Savigny-Pol-Fol, a grièvement blessé, au côté d'un coup de fusil, M. Vauchamp Emile, 39 ans, cultivateur à Savigny-Pol-Fol.

Cousson avait cru tirer sur un gibier. Le blessé a été conduit à l'hôpital du Creusot. Le docteur n'a pu se prononcer sur la gravité de sa blessure. Les gendarmes de Luzy ont procédé à l'enquête.

ALLIGNY-COSNE. — M. Regouby, maçon à Alligny-Cosne, âgé de 51 ans, a été atteint par un coup de feu, le 12 décembre 1953, au cours d'une querelle. L'enquête, qui s'agit d'un suicide.

VARZY. — Etat civil. — Naissances: Brigitte Suzanne Marie Agnès Breton, rue de la Séverie; Annie Giséle Lacour, faubourg de Marcy. — Publications de mariage: René Marie Jolly, cultivateur, et Annie Claire Dumont, à Vazy. — Décès: François Emile Lauverjon, retraité S. N. C. F., 86 ans, rue de Vézelay (de Dompierre-sur-Nièvre); Emilienne Louise Olivier, femme Pina, 71 ans, rue St-Antoine; Marie Lurier, veuve Pinon, ancienne cuisinière, 83 ans, rue de Vézelay (de Menon); Luriez Chatelet, femme Rousselot, 75 ans, rue St-Pierre; Ernest Lucas, 80 ans, ancien cultivateur, rue de Vézelay; Louis Achille Guyot, ancien mécanicien, 71 ans, boulevard Dupuis, Marie Comte, 68 ans, rue de Vézelay; Marie Souverain, veuve Prestat, ancienne débitante, 84 ans, avenue de la Charité; Madeleine Héralut, veuve Gresse, 72 ans, avenue de la Charité.

ETANG-SUR-ARROUX. — Etat civil. — Naissances: Françoise Genevieve Marie Jolly, Denise Marie Durand, 2 mois, au Moussenc; Jeanne Rouget, veuve Briet, à La Garenne. — CHAGNY. — Noces de Platiné. — C'est un anniversaire enviable et combien envié qui vient d'être fêté par un couple de Chagnots. S'étant mariés le 3 novembre 1888, les époux Cas-Richard fêtaient en effet leurs noces de platiné, au château de Chagny, le dimanche 29 novembre, à 65 ans, rue de la République, 54 ans, s. p., rue Caille; Françoise Larcher, veuve Desbrosses, 77 ans, s. p., 3, boulevard Nectoux, veuve Pillot, 94 ans, s. p., Bd des Ecoles.

ETANG-SUR-ARROUX. — Etat civil. — Naissances: Françoise Genevieve Marie Jolly, Denise Marie Durand, 2 mois, au Moussenc; Jeanne Rouget, veuve Briet, à La Garenne. — CHAGNY. — Noces de Platiné. — C'est un anniversaire enviable et combien envié qui vient d'être fêté par un couple de Chagnots. S'étant mariés le 3 novembre 1888, les époux Cas-Richard fêtaient en effet leurs noces de platiné, au château de Chagny, le dimanche 29 novembre, à 65 ans, rue de la République, 54 ans, s. p., rue Caille; Françoise Larcher, veuve Desbrosses, 77 ans, s. p., 3, boulevard Nectoux, veuve Pillot, 94 ans, s. p., Bd des Ecoles.

ETANG-SUR-ARROUX. — Etat civil. — Naissances: Françoise Genevieve Marie Jolly, Denise Marie Durand, 2 mois, au Moussenc; Jeanne Rouget, veuve Briet, à La Garenne. — CHAGNY. — Noces de Platiné. — C'est un anniversaire enviable et combien envié qui vient d'être fêté par un couple de Chagnots. S'étant mariés le 3 novembre 1888, les époux Cas-Richard fêtaient en effet leurs noces de platiné, au château de Chagny, le dimanche 29 novembre, à 65 ans, rue de la République, 54 ans, s. p., rue Caille; Françoise Larcher, veuve Desbrosses, 77 ans, s. p., 3, boulevard Nectoux, veuve Pillot, 94 ans, s. p., Bd des Ecoles.

SAVIGNY-EN-REVERMONT. — Etat civil. — M. Bonin Jules, âgé de 52 ans, veuf, trois enfants, s'est pendu dans son écurie. Vivant seul depuis le décès de sa femme survenu au mois de mai 1953, il souffrait de la disparition de sa compagne, manifestait souvent son intention d'en finir avec la vie.

SAVIGNY-EN-REVERMONT. — Etat civil. — Naissance: Noëlle Sommier, au Verne. — Publications de mariages: Roger-Paul Martini, auxiliaire des P. T. T., à Saint-Vallier, et Jacqueline Bonnot, bonne à Savignies; Pierre Camille Briot, employé de bureau, à Savignies, et Ginette Dubois, employée de bureau, à Savignies. — Décès: Christian Floryszak, au Baudras; Jeanne Billard, veuve Tramblay, au Bois-du-Lieu.

ST-GERMAIN-DU-BOIS. — Etat civil. — Naissances: Christiane Alice Boivin; Odile Boivin; Annie Ginette Clerc; Nicole Annie Guillemin; Claudette Andrée Bugnet; Bernard Michel, à Marcy-le-Bois. — Mariages: Armand Ferdinand Compard, employé de commerce, et Micheline Andrée Jaillat, employée de bureau, à Marcy-le-Bois; Jeanne Marguerite Geniaux, cultivateur, à Laverdun; Lucien Philibert Desbois, cultivateur à Balesie, 78 ans, veuf de Léontine Desbois.

CIRY-LE-NOBLE. — Etat civil. — Naissances: Monique Perriat, impasse Lamark; Françoise Murat, La Verrerie; Martine Joseph, Le Réaud; Annie Bonne, rue de la République. — Mariage: Marcel Gomet et Suzanne Maupas. — Décès: Jacques Badet, 57 ans, à Thomasse; Antoinette Desserpex, 67 ans, épouse Raquin, Le Devant.

PRISE. — Suicide. — M. Lardet Jean Marie, 78 ans, cultivateur à Prisse, s'est donné la mort hier matin, à son domicile. Le décès a été attribué à la maladie.

ROMENAY. — Etat civil. — Publications de mariage: M. Jacques Emile Mazuy, entrepreneur de bâtisse, à Roménay, et Giséle Marthe Jaquet, s. p., à Courtes (Ain); Paul Gilbert Gras, cultivateur à Bécheret, St-Trivier-de-Courcelles, et Colette Elise Favre, cultivatrice à La Rippe-des-Monts, Roménay.

PARAY-LE-MONIAL. — Etat civil. — Naissances: Françoise Marie Albert Lefauve; Christiane Marie Noëlle Billard; Bernard Michaud (Avrilly); Gérard Alain Brunel; Yves Michel Pierre (Digoïn); Annie Monique (Mancigny); Bernard Daniel Rave (Molinet). — Mariages: Lucien Justin Jean Lille, cuisinier à St-Jodard (Loire), et Irène Souillier, couturière à Paray-le-Monial. — Publications de mariage: Charles Jean Furcy, vétérinaire à Paray-le-Monial, et Nicole Alphonsine Pierrette Bour, s. p., à St-Fourcain-sur-Sioule. — Décès: Jeanne Baptiste, veuve de Jean Marie Chemier, s. p., 85 ans, Le Pin (Allier); Claudine Fory, épouse de Joseph Nicolas, s. p., 72 ans, à Paray-le-Monial; Jacqueline Joudau, veuve de Antoine Brigaud, s. p., 80 ans, Paray-le-Monial.

SAGY. — Un cultivateur tombe dans sa cuisine et se fracture le crâne. — M. Alphonse Lefebvre, 54 ans, cultivateur au hameau de La Buchaille, à Sagy, est tombé de sa hauteur dans sa cuisine. Le docteur Lapillonne, de Sagy, le fit transporter à la clinique de l'hôpital de Montron-Etigny, s. p., où un examen radiologique permit de diagnostiquer une fracture de la base du crâne.

BRANCHES. — Mort subite. — On annonce le décès survenu subitement dans la soirée de samedi, de M. Lucien Vion, âgé de 58 ans, cultivateur au hameau des Liets, commune de Branches.

Etat civil. — Naissances: Michel-Jean Vadot, Gérard Maurice Pernot. — Publications de mariage: Roger Maurice Michel Marchand, et Simone Louise Henriette Mortier, s. p., à Ouroux-sur-Saône. — Décès: Jean Cléau, 68 ans, culti-

vateur aux Bioux, époux; Jeanne Marie Durand, 81 ans, s. p., rue du Ladre, veuve de Charles André Gresse; Claude-Lesne, 90 ans, cultivateur à Beaumont, veuf.

PERRECY-LES-FORGES. — Etat civil. — Naissances: Rose Marie Elégantzyk, rue Sully, 152; Rozelay; Jean Paul Bailly, rue Brandy, à Rozelay; Colette Touillon, rue Sully, à Rozelay; Nadine Pommerolles, à Commerçon. — Décès: Benoît Gabond, 78 ans, aux Grosses-Pierres.

PIERRE-DE-BRESSE. — Etat civil. — Naissances: Michel Raymond Arveux, Jean Louis Alphonse Laminar. — SAGY. — Mort du maire. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Leon Moreau, industriel en bois à Sagy. Agé de 69 ans, il était maire de la commune et membre de nombreuses sociétés locales. Nous exprimons à la famille nos vives condoléances.

ANTHUMES. — Etat civil. — Décès: Dorey Marie, femme Petit, 72 ans, retraitée de la S.N.C.F. — AUTUN. — Etat civil. — Naissances: Catherine Blancart; Simone Leclerc; Jean Jacques Dagonno; Daniel Thomas-Garcia, boulevard Frédéric Lacombe; Evelyne Michot; Guy Legros; Marie Baudoux, avenue de l'Explorateur Rural. — Publications de mariages: Guy Mouron, charcutier à Courand, commune d'Autun, et Bernadette Chapuilliot, couturière à St-Symphorien, commune de St-Pastour; Joseph Krupnik, mécanicien aux Telets, commune de Saint-Forgeot, et Marie Louise Gardent, ouvrière à Autun; Robert Adolff, coiffeur maçon à Autun, et Paulette Garne, s. p.

Décès: Charles Risolet, 82 ans, célibataire, place du Champ de Mars; Claude Vernizue, 74 ans, veuf de Louise Raboux, rue Lauchien-le-Hoticher; Marie Thourou, 69 ans, veuve Angot, avenue de l'Explorateur Riolt; Jeanne Dumont, 68 ans, célibataire, place du Champ de Mars; Marguerite Jeune, 71 ans, célibataire, rue de l'Arquebuse; Claude Guit, âgé de 49 ans, célibataire, place du Champ de Mars.

MARGIGNY. — Un jeune homme se noie dans le canal de la gare. — M. Mathieu Louis, 23 ans demeurant chez ses parents, en Porchamps, pris d'un malaise en tirant de l'eau au puits dans lequel il est tombé, s'est noyé. L'accident a été produit dimanche soir. Ses parents, pensant qu'il s'était rendu chez des amis, n'ont fait des recherches que le lundi matin.

LOUHANS. — Etat civil. — Naissances: Carole Jocelyne Bourgeois (maternelle); Claudette Martine Bassen (maternelle); Christiane Geoffroy (maternelle); Annie Françoise Geoffroy (maternelle). — ST-MARTIN-EN-BRESSE. — Etat civil. — Naissances: Gérard Roger Fèvre; Evelyne Marie Jeanne Plaret; Germain René Louis Bonin. — Mariages: Maurice Julien Querez, dessinateur, à Thourrotte (Oise), et Suzanne Marthe Marcelle Develle, ménagère, à St-Martin-en-Bresse. — Georges André Forey, cultivateur à St-Maurice-en-Rivière et Marcelle Bert, cultivateur à St-Martin-en-Bresse.

TOURNUS. — Etat civil. — Naissances: Georges Laugerette (Boyer); Gérard Gravaillon (Ozenay); Léon Deschamps (Ozenay). — Publications de mariages: Georges Thier, chartronnier au Creusot, et Eva Mariette, aide-familiale à Tournus, Charles Clet, maçon à Tournus, et Marie Gravaillon, s. p., à Tournus. — Décès: François Petit, 52 ans, retraité de la gendarmerie; Philomène Klein, 66 ans, s. p. (Préty); Clotilde Mazoyer, épouse Bessard, 43 ans, ouvrière d'usine; Louis Ayral, receveur des P.T.T., 56 ans.

LESSARD-EN-BRESSE. — Publications de mariage: M. Vion Charles, cultivateur à Lessard-en-Bresse, et Marie Genevieve, cultivatrice à Thurey. — LA CHAPELLE-ST-SAUVEUR. — Etat civil. — Naissance: Dubois Christine Anne Marie, au bourg.

MERVANS. — Etat civil. — Naissances: Prudent Jean Louis Eugénie Marce; Evrard Marie Claire Amélie. — Mariages: Martin Marcel Eugène, maçon à Bouhans, et Simone Bruchon, cultivatrice. — Décès: Jallet Marie, veuve Prin, 72 ans, cultivatrice à Glairans.

ISSY-L'ÉVEQUE. — Etat civil. — Mariages: Vion Pierre, boucher, et Truchot René, s. p.; Tillier Jean René, s. p.; Gaudin Marie, s. p.; Guegnon et Moullet Irma, 17 ans, couturière, à Issy-l'Éveque. — Décès: Jault Jean, sabotier, 61 ans; Journet Jacques, s. p., 82 ans, décédé à l'hôpital; Monron Etien, s. p., 77 ans, décédé à l'hôpital; Fournier Jean Paul, s. p., 90 ans, décédé le 14 décembre 1953.

MESVRES. — Chute. — En rentrant du bois, M. Paul Vernet, ouvrier agricole au service de M. Pierre Languien, cultivateur à Dettay, a fait une chute dans la cour de la ferme de son patron. Atteint d'entorse de l'articulation tibiotarsienne gauche, il a dû recevoir les soins d'un médecin.

OSLON. — Une septuagénaire se fracture une épaule en tombant. — Dans la soirée de lundi, Mme veuve Marquet Flattot, née Marie Thévenot, 76 ans, s. p., à Oslon, est tombée dans sa grande cuisine droite fracturée, la pauvre vieille dame a été admise à la clinique Mauchamp où elle est demeurée en traitement. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

LA CLAYETTE. — Etat civil. — Publications de mariages: Abel Henri Collet, chauffeur, domicilié à Villeneuve-la-Lionne (Marne), et Marie Agnès Barbier, s. p., domiciliée à La Clayette, rue Pasteur, mariage devant être célébré à La Clayette le 26 décembre.

VENAREY-LES-LAUMES. — Etat civil. — Naissance: Jacques Roux. — Publications de mariage: Albert Decailhot, Fromageat à Champagny et Josette Terrien, employée des P. T. T., aux Laumes; Robert Perreau, employé à la S. N. C. F., et Jeanne Quitlot, employée de perception, tous deux aux Laumes. — Mariage: Robert Perreau et Jeanne Quitlot. — Décès: un enfant sans vie; Ernest Lenot, veuve Beuthot, 82 ans, s. p. Transcriptions de décès: Marie Perrot, épouse Petit, 44 ans, s. p.; Lucienne Chauvaud, 47 ans, s. p.

REBOURSEVANT. — Parents de 13 enfants vivants. M. et Mme Lorreau ont reçu le 20 novembre 74 ans, de la première fondation Cognac-Jay.

LES CLERIMONIS. — Un violent incendie s'est déclaré à la ferme de la Gouardière, cette ferme est exploitée par M. Pierre Van Nort. La brigade de gendarmerie de Villeneuve-l'Archevêque a ouvert une enquête afin de déterminer les causes du sinistre. Les dégâts sont évalués à six millions.

AUXERRE. — Dans le brouillard, près de Villefrange, une 4 CV conduite par M. Jacques Benjamin, âgé de 42 ans, courtier, a percuté une traction pilotée par M. Langet, de Cusy, près d'Acny-le-Franc. La petite voiture fut projetée de l'autre côté de la route. M. Benjamin, les jambes brisées, fut conduit à l'hôpital d'Auxerre, où il est mort à son arrivée sans avoir repris connaissance.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS. — La population de St-Martin-des-Champs et des environs a conduit à sa dernière demeure Mme Boyvalon, doyen de la Pusaiey, qui est morte à l'âge de 100 ans.

MAILLY-LE-CHATEAU. — Un suicide. — M. Paul Millot, âgé de 54 ans, s'est noyé lundi matin. Il s'était tenu à son heure habituelle et avait soigné son cheval; puis laissant son coupeau et son porte-monnaie sur une table, accompagné d'un mot annonçant sa détermination, il se rendit sur le bord du canal et après avoir jeté une corde autour du corps, il se jeta à l'eau.

Retrouvés quelques instants après, grâce à la corde qui traînait sur la berge, il avait cessé de vivre. M. Millot était célibataire et depuis un moment avait plusieurs reprises annoncé ses idées de suicide.

CHABLIS. — Etat civil. — Naissances: Liliane Monin, rue des Moulins; Michel Nahan et William Nahan (jumeaux), rue des Moulins. — Décès: Jean Scudry, 74 ans, rue Jules Rathier; Charlotte Menard, 84 ans, rue du Cloître.

BLENEAU. — Etat civil. — Naissance: Dominique Bouhin, La Mothe-Jarry. — Mariage: Edmond Fleury, second maître électricien, à Toulon, et Christiane Bourguignon, à Bléneau. — Décès: Théophile Vautier, 89 ans, rue d'Orléans; Laure Claudon, épouse Basty, 55 ans, route de St-Privé.

COURSON. — Etat civil. — Publications: Léon Gaget, ouvrier agricole à Sougères, et Yvonne Lebrun, ouvrière agricole, à Villepot. — Mariage: Marcel Lapert cultivateur à Villepot, et Arlette Guillemot, cultivatrice à Courson. — Décès: Jean Baptiste Valière, 85 ans, route de Fouronnes; Julienne Gindre, veuve Just, 79 ans, rue du Bois; Louis Vernier, 97 ans, rue St-Julien.

AVALLON. — Etat civil. — Naissances: Itémy Guillot, Michèle Andrée Diziën, Brigitte Lamarche et Chantal Bonin, route de Lormes. — Publications: Lucien Colombies, employé de commerce à Provency, et Josette Millot, buseutière à Avallon; Roger Polissier, chauffeur livreur, et Claudette Guillon, veuve de Roland Bierry, boucher, à Avallon, et Odette Dray, à Brassay (Nièvre). — Mariage: André Moiron, cultivateur à Cussy-les-Grands-Ormes, et Denise Coignot, à Champagny. — Décès: Marie Dupuis, 86 ans, à Ste-Magnance; Ferdinand Minard, 69 ans, cultivateur, à Tharot; Marie Joly, 46 ans, épouse de Léon Berger, à Dissangy; Marie Laumain, veuve de Joseph Buteau, 46 ans, 9, route de Paris.

TOUCY. — Etat civil. — Naissances: Jacques Dumont, au Creusot, et Daniel Bourgeois, la Croix-Rameau. — Mariages: Daniel Waiex, riverain, aux Naures; et Germaine Dumoutiers, aux Naures; Daniel Jaluzot, maçon, et Marie Genevieve, domestique, à Ranc; gaudet, ennuiter aux Gr

**FOIRES et MARCHÉS DE CHEZ NOUS**

**NIÈVRE**

**CORBIGNY.** — Le marché du 18 décembre. — Marché assez animé dans l'ensemble et bien suivi. Approvisionnement normal sur tous les légumes. On a enregistré avec satisfaction une légère baisse sur le beurre fermier et les œufs.

Par contre, et sans doute en raison de l'approche de Noël, les prix des volailles restent fermes.

Place de la Marité et de l'Eglise, grande animation autour des étalages en produits maraichers, comestibles, marée, etc.

Les cours moyens pratiqués au kilo ont été les suivants :

**Volailles.** — Poulets de l'année, 350 à 380 fr., suivant qualité ; poules et coqs adultes, 280 à 300 fr. ; oies, 220 à 230 fr. ; dindons, 250 à 300 fr. ; dindes (coqs), 200 à 210 fr. ; pintades, 430 à 450 fr. ; canards rouennais, 200 à 220 fr. ; canards de Barbarie, 210 à 230 fr. ; lapins domestiques, 130 à 140 fr. ; le tout au kilo.

**Produits fermiers.** — Beurre fermier, 640 à 680 fr. ; œufs, 230 à 240 fr. la douzaine ; fromages de vache du pays, 60 à 100 fr. la pièce (suivant grosseur et qualité) ; fromages de chèvre, 50 à 60 fr. la pièce.

**SAONE-ET-LOIRE**

**AUTUN.** — Foire du 19 décembre. — Voici les cours pratiqués : petits porcs, amenés 130, tous vendus 220 fr. le kg. ; nourris, amenés 15, tous vendus 215 fr. le kg. ; porcs gras, amenés 8, tous vendus 1/3 fr. le kg. ; veaux, amenés 10, tous vendus de 270 à 300 fr. ; vaches, amenées 12, vendues 5, de 75 à 95.000 fr.

**COTE-D'OR**

**Marché de Venarey-les-Laumes du 16 décembre.** — Légumes : au kilo, carottes, 25 ; choux-fleurs, 40-50 ; choux de Bruxelles, 20-40 ; endives, 100-120 ; potirons, 35 ; salisols, 110 ; mâche, 200 ; scarole, 80 ; laitue, 50-55 la pièce.

**Fruits au kilo.** — Banane, 120 ; noix, 100-120 ; oranges, 40-50 ; clémentines, 120-150 ; pommes, 40-60 ; poires, 55 ; marrons, 40-45.

**Marée, au kilo :** congé, 290 ; colin, 650 ; eglefin, 300-320 ; harengs frais, 120 ; harengs saurs, 110 ; maquereaux, 200-210 ; merlans, 220 ; sardines, 220 ; rougettes, 350 ; limandes, 290 ; soles, 600 ; moules, 800.

**Fromages, au kilo :** bleu d'Auvergne, 600 ; roquefort, 900 ; gruyère, 350-400 ; camembert et carré de l'Est, 85 à 95 pièce.

**Divers.** — Beurre fermier, 780-810 le kilo ; beurre fermier, 880 le kilo ; œufs frais, 250 la douzaine ; œufs de conserve, 200 la douzaine.

**YONNE**

**Poulets, la paire, 1.000 à 1.600 fr. ; canards de Barbarie, 900 à 1.300 fr. ; oies, la paire, 1.600 à 2.400 ; dindes, 2.800 à 4.000 fr. ; lapins, la paire, 300 à 600 fr. ; œufs, la douzaine, 200 fr.**

**NIÈVRE (dernière heure)**

**LUZY.** — Foire. — Cochons gras, de 780 à 815 fr. les 100 kilos ; nourris, de 280 à 350 ; laitons, de 210 à 250 ; bœufs gras, de 215 à 225 ; vaches grasses, de 150 à 180 fr. les 50 kilos ; vaches au veau, de 1.800 à 2.200 ; vaches à lait, de 1.100 à 1.300 ; taureaux de 1.500 à 2.000 fr. la paire ; bœufs de trait, de 3.000 à 4.500 fr. la paire ; hausse sur les porcs gras, baisse sur les vaches grasses ; transactions lentes sur le gros bétail maigre.

**Beurre, 7 fr. la livre ; œufs, 5,30 la douzaine ; pigeons, 900 à 1.300 fr. la paire ; poules, de 18 à 25 ; poules, de 20 à 24 ; canards, de 14 à 16 ; lapereaux, de 3 à 5 ; lapins, de 15 à 20 ; cerises, de 2 à 2,50 le kilo ; veaux, de 2,85 à 3,50 la livre.**

Où ! Mais c'était en 1927...

**Proverbes et Dictons de JANVIER**

*Le mauvais an  
Entre en nageant.*

*Beau Jour de l'An  
Beau mois d'août.*

*Premier de l'An beau,  
Août chaud.*

*Le vent du Jour de l'An  
Existe moitié de l'an.*

*Belle journée aux Rois (6)  
L'orge vient sur les toits.*

*Les jours entre Noël et les Rois  
Indiquent le temps des douze mois.*

*Si le soir du jour des Rois  
Beaucoup d'étoiles tu vois,  
Auras sécheresse en été  
Et beaucoup d'œufs au poutailier.*

*Tomme en janvier  
Récolte en quantité.*

*S'il fait beau à la St-Guilaine (10)  
Auras du bét plus que de chaume.*

*Souhaitons donc un beau temps pour  
Dimanche et préparons-nous à fêter  
joyeusement les Rois.*

**Compatriotes !**

Pour toutes vos Fêtes, Naissances, Baptêmes, Première Communion, Mariages, Anniversaires, etc., etc. Si vous avez besoin des services d'un Imprimeur, d'un Fleuriste, d'un Restaurateur, de Voitures Automobiles, Camions, Limousines ou Autos salons, de Musiciens de tous genres, Vieilles, Cornemuses, Accordéons, Violons, Clarinettes, Piston ou d'Orchestres, Jazz Symphonique ou Harmonique, avec le nombre de musiciens au choix, adressez-vous à votre société « La Morvandelle », 25, rue Saint-Maur (11<sup>e</sup>), où vous trouverez tous renseignements et l'adresse des meilleurs fournisseurs.

En vous adressant à « La Morvandelle », vous ferez travailler des compatriotes, vous paierez moins cher, vous serez mieux et plus vite servis. Téléphone : Roquette 53-15.

**AVIS IMPORTANT**

La Publicité dans le « Morvandiau de Paris » porte et rapporte.

Imp. Laballery, Clamecy (Nièvre)  
Le Gérant : Jean LANAUD.

**LE COIN POUR RIRE**



Le Toïne — Le Père Jean-Marie

Acoutez Toïne y va t'en raconter une bonne qu'est arrivée y a pas longtemps dans la région.

Tout l' monde connaît l' Lazère Daffosse, voyageur peur las vingues pas si ch' d' h'is. Y est un bon gars, ben rajouissant m' un p' sot pouris chu sa gueule, ol élime c' qu'ost bon, ben arrivé ben eu époint qu'oi ! O s' caiche pas d' y arcougnère !

Darnièrement en passant au bourg d'Arleu ol rencontré un copain qu'ol évot pas crève depuis lai quatre. Ol était chi contents l'aigne que l'aut de s'envoyer en bonne sainte que chu l'coup o s' mettèrent ai trinquer.

D'un bon œcu y t'invitè ai v' ni goûter v' nous, quo ditè le gars d'Arleu ol m' Lazère ne v' Jot pas vu qui l'airtardot dans sai tournée : mé quand l'aïmi y aïnnoncè qu'ol évot péruu une grosse cairpe de dix livres dans l'ai Lyonne ai sangé l'idée et gué qu'oi v' Jot ben vu qu'ol étot frot d' poisson, seurtot d'caïrpe au vingne roueze. Chu l' coup ol commandé deux auts vermouth pour y ol donner d' l'aïppetit. Coutume le midi sounot aïne fois las varres chutes o perterrenent tous deux.

En arrivant v' lai maïon, l' Lazère entré l' peunier et troué, tout atourne, qui sentot (au respect qui vous dois) lai m'zaille de coïssot.

O gué ai lai vieille que feurgounnot dans lai cheminée. Vou' gars m'aiment m'cr lai cairpe — Ol o t'i cuitè y et comment don ? ai l'atuvée vu ben routie ?

Lai mée li rapoué ; mon poure Monceïu, Y ai vas m'is lai carpe dans nou' mairite d'aveuc aïne boune tournée d' choux-raïves mairiteusement, perdimet qu' élé donné ai m'zè ai lai Beurtonne le lard, pieu las choux ont breuie ol fond. Vous y santez p' tête ben ! !

L' Lazère n'en d' mandé pas más ! O viré d' bord et perit vite ai Saut-Château ol zeurtot comme un guibé. Mé o s' raittraïpe ben vé lai mée Saguin, l'aïvou qu'on n' sart pas das carpes aux choux-raïves ni das aqueur-visses d'aveuc das truffes et das guerniaudes ! !

Un Morvandiau venu à Paris pour quelques jours visite les musées ; il s'arrête longuement devant un tableau représentant un clair de lune, lorsqu'un Parisien, d'un air moqueur, lui dit : « tiens, c'est drôle c'est un clair de lune et on ne voit pas la lune ! ».

— Imbécile, répond le Morvandiau, l'orsque tu vois un clerc de notaire, est-ce que tu vois toujours le notaire ? ?

Ecoute Paul, si tu continues à faire le méchant, je t'enferme dans la cage aux poules dit la mère.

— Ça m'est égal, enferme moi si tu veux, mais je pondrai pas ! ! !

**Jeux d'Esprit**

par Pétrus CANDUS

Par suite de l'absence d'une employée du bureau depuis le 15 décembre, au moment du gros travail de préparation de l'arbre de Noël et du Bûche de Noël, il ne nous a pas été possible de classer, en temps utile, les réponses aux Jeux d'esprit, qui sont particulièrement nombreuses ce mois-ci.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser et de bien vouloir patienter jusqu'au mois prochain. Des réponses à ces Jeux pourront être envoyées jusqu'au 20 janvier.

**OFFICIERS MINISTÉRIELS**

Etude de M<sup>e</sup> THIRAULT, Notaire à Moux (Nièvre).

**A VENDRE A L'AMIABLE, DIVERS BIENS**, sis à Moulins-Engilbert (Nièvre)

1<sup>o</sup> Maison d'habitation et de Commerce, sise place Boucaumont, comprenant rez-de-chaussée, composé de magasin et 2 pièces ; premier étage de 3 pièces. Cour et dépendances.

Et le Fonds de Commerce de Marchand de Tissus et Confections exploité dans la maison ci-dessus.

2<sup>o</sup> Une parcelle de jardin de 10 ares avec garage, sis rue de James.

3<sup>o</sup> Un bon pré dit « Pré du Verdier », de trois hectares, sis rue de James, en bordure de rivière.

Le tout appartenant à Mlle Jouffray.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> Thiraault.

Etude de M<sup>e</sup> FOURNIER, Notaire à Moux (Nièvre).

**A VENDRE** aux enchères, le 24 janvier 1954, à 14 heures, à Fétygny, Cne d'Alligny-en-Morvan (Nièvre), Café Marache :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, sis aux Hâtes, Cne d'Alligny-en-Morvan, à 150 m. de l'Étang, comprenant : Maison de 3 pièces et 1 chambre four, grenier dessus ; grange et écurie, cour, puits, arbres fruitiers.

Jardin et terre attenants, le tout contenant 28 ares 10, joignant la route.

Joissance de suite pour bâtiments et jardin. S'adresser au Notaire.

Etude de M<sup>e</sup> Gabriel PARENT, notaire à Lormes (Nièvre).

**A ECHANGER** Maison à Lormes, 7 pièces, dont 3 libres prochainement, contre appartement à Paris, 3 pièces et cuisine.

S'adresser au Notaire.

**TAILLEUR HOMMES - DAMES**  
Tous vêtements sur mesures

**M<sup>ON</sup> MARTIN PACAULT**  
(de POIL - NIÈVRE)

23, Boul. Sébastopol PARIS-1<sup>er</sup>  
Té. LOUVRE 69-12 - Métro Châtelet

Conditions Spéciales aux Compatriotes

**POUR VOS BAPTÊMES FÊTES FAMILIALES**  
DRAGÉES - CHOCOLATS - BONBONS  
**Voyez Antonin ALEXANDRE**  
(de LORMES)  
35, Rue des Francs-Bourgeois PARIS-4<sup>e</sup>  
GROS - CONFISERIE - DÉMI-GROS

**MACHINES A ÉCRIRE**  
RÉPARATION - VENTE - LOCATION  
COPIES - CIRCULAIRES  
**M. CHAMBAUT**  
44, RUE ALEXANDRE-DUMAS  
Té. ROQ. 21-76 PARIS XI<sup>e</sup>

**"ENTRE NOUS"**  
JEUNE FILLE compatriote, 16 ans, demande emploi bonne à tout faire. S'adresser M. Hémond Jean, 19, Bd de Belleville, Paris, 11<sup>e</sup>.

LEÇONS Prct. Allemand-Anglais par compatriote (18<sup>e</sup>). Peut se rendre à domicile. Ecrite au journal. N<sup>o</sup> 22.651.

**A VENDRE** direct, superbe cave paquequet. Peut faire fruits et volailles. Rue très commerçante de 18<sup>e</sup>. Téléphone MONT 98-63 ou écrire au journal. N<sup>o</sup> 24.250.

**A VENDRE** Menuiserie dans l'Yonne, travail assuré. Importantes commandes et forte localité, grand local. Lumière, force, tout matériel, machines et moteurs. Prix 450.000 fr. à débattre. Inter-été-m. accepté. S'adresser Beaumont, 15, rue Général Leclerc, à Esbly (S.-et-M.). Tél. : 115.

**A VENDRE** à Saulieu, fonds commerce entrepôt bière, eaux minérales, fabrique limonade, même local, Hôtel-Restaurant, confort, situé entre la route de Paris et la gare. S'adresser Robert, Hôtel des 2 Gares, Saulieu (Côte-d'Or).

**ECHANGERAI** : appart. 3 pièces, cuis., s. de b., conf., Paris 12<sup>e</sup>, contre maison en location 3 p., cuis., Eau, Élect., Jard., arrosant, près rivière ou canal, rég. Yonne ou Loire, prox. grandes lignes 150 km. Paris maximum. Reprise à débattre. S'adr. au journal. N<sup>o</sup> 22.424.

1<sup>o</sup> **HOSTELLERIE** Banl. Sud, 3 salles. Hôtel 8 numéros. Mentionné au Guide Michelin. Tenu 18 ans. Prix à déb.

2<sup>o</sup> **CAFÉ HOTEL**, Le Perreux, 2 numéros. Logt 3 p., très propre. Cause accident, avec 2.500.

3<sup>o</sup> **EPICERIE BUVETTE**, Nogent-sur-Marne. Aff. 15.000 dont 3.000 Buvette. Peut beaucoup mieux. Avec 850.

4<sup>o</sup> **COIFFEUR** Hommes et Dames, Paris 14<sup>e</sup>, tenu 31 ans. Cause décès. Sans Logt. Px à déb.

5<sup>o</sup> **LIBRAIRIE PAPETERIE**, 380 journaux. Tenu 20 ans. Très bien placé. Px 4.600.

6<sup>o</sup> **GRAINETERIE** proche Banlieue. Aff. 12 millions, très bien logé, mise au courant. Px à déb.

7<sup>o</sup> **GARAGE** Fonds Autos Motos. Poste à essence. Près ville Yonne. 2 entrées, plein centre. Essence 4.000 lit. Logt 5 p. Aff. 3 millions. Px 950.000.

8<sup>o</sup> **HOTEL BUREAU** Paris 15<sup>e</sup>, 27 numéros au mois. Cat. M. 5 étages, élect. gaz dans toutes les chambres. Logt 2 pièces, cuis. Px 7.500.

9<sup>o</sup> **CAFÉ BAR** ville Yonne. Hôtel 10 numéros. Angle bien situé avec l'immeuble. Px 6.000.

10<sup>o</sup> **CAFÉ HOTEL**, banl. proche, 16 numéros, tenu 26 ans, sur gros passage, à remettre en état. Dame âgée. Px 2.200.

11<sup>o</sup> **PAVILLON** 4 p. cuis., cave, Neuilly-Plaisance. Libre. 750 m. Jardin. Px 2.250.

12<sup>o</sup> **PAVILLON** Le Perreux. Libre. 3 p. cuis., très bien. Px 2.650.

13<sup>o</sup> **PAVILLON** Gagny. Libre. 3 p. cuis. Jard. 355 m<sup>2</sup>, avec 1.150.

14<sup>o</sup> **Joli Pied à Terre**, Boissy Saint Léger, sur beau terrain. Garage. 450 m. Vrai bijou. Px 1.500.

15<sup>o</sup> **PAVILLON** Bonneuil. Libre. 3 p. Surf. 267 m<sup>2</sup>. Garage dép. Conf. Prix. 1.450.

16<sup>o</sup> **PAVILLON** Champigny. Libre. Etat neuf, 2 p. cuis. S-sol aménagé. 350 m<sup>2</sup>. Px 1.650.000.

17<sup>o</sup> **PAVILLON** Montreuil, 3 p. cuis. Libre. Confort, avec 1.700.

18<sup>o</sup> **APPARTEMENT** libre de suite, Alfortville, sur rue, avec balcon, 5 p. Tout le confort. Px 2.400.

19<sup>o</sup> **VIAGER**, PAVILLON SENS, 4 p. s-sol, garage, 2.000 m<sup>2</sup>. Px 550.000 plus 7.500 fr. rente.

20<sup>o</sup> **MAISON** libre à Sens, 3 p. cuis. Libre. Px 675.

21<sup>o</sup> **BELLE MAISON** BOURGEOISE, Sens. Libre, 5 p. Confort, garage. Jardin. Px 3.200.

22<sup>o</sup> **PAVILLON** Vincennes, libre, vrai bijou, avec les meubles, 2 p. confort. Px 1.650.

**CHOIX DE TERRAINS** à construire.

Pour toutes ces affaires numérotées, écrire CAGNAT, 15, Bd Gallieni (La Maitournée), à Neuilly-Plaisance (S.-et-O.). Tél. 357. Bus 113 et 114. Château de Vincennes. Descendre arrêt La Maitournée, Route N<sup>o</sup> 34.

**A VENDRE** à Fours (Nièvre), maison neuve libre 3 p., dépend., près gare, chasse, pêche. S'adr. M. Beauné, 39, Bd Voltaire, La Varenne (Seine).

**A VENDRE** à Châteauneuf-Val-de-Bargis (N.), bourg même, Maison 2 p. plus cuis. Puits, élect. 160.000 plus meubl. 100.000. S'adr. Mme Saugoux, à Narey (Nièvre).

**JEUNE FILLE** sténo-dactylo, possédant machine, cherche travail à domicile. S'adr. Mlle André, 13, rue Louis Braille, Paris, 12<sup>e</sup>.

**ECHANGERAI** 3 p. cuis. E. G. E., soleil, contre analogue étage inf. ou pavillon, Paris ou proche banlieue. S'adr. au journal N<sup>o</sup> 23.688.

**A VENDRE** à Lavau (Y.), café bar restaurant avec bal. S'adr. M. Morineau, 19, av. Gobelin, 5<sup>e</sup>. Tél. GOB 71-00.

**A VENDRE** Immeuble et fonds de commerce Hôtel Café Restaurant, entrée ville Saône-et-Loire, bien situé, sur route nationale à 300 m. gare. — Grandes dépendances pouvant servir à diverses corporations. Prix à débattre. S'adresser au journal. — N<sup>o</sup> 23.745.

Pour toutes insertions d'annonces « Entre Nous », s'adresser au siège de la Morvandelle, 25, rue Saint-Maur, Paris (11<sup>e</sup>). — Téléph. ROQUETTE 53-15.

**LE MORVANDIAU DE PARIS**

**EN PASSANT A SAULIEU arrêtez-vous**  
**GARAGE MODERNE**  
(A L'ARRIVÉE A GAUCHE)  
Pompes Essence Electriques sous véranda  
AGENCE DYNA-PANHARD DÉPANNAGE ET TAXIS  
Maison tenue par aimable Compatriote  
26, Rue Courtygée, SAULIEU Tél. 37

**Garage R. MARCHAND à BASSOU (Yonne)**  
DÉPANNAGE JOUR ET NUIT  
**POSTE SCHELL**  
TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ  
Tél. 13 à BASSOU

**AGENCE OFFICIELLE RENAULT**  
FREINS BENDIX LOCKHEED  
RÉPARATIONS GÉNÉRALES  
ÉLECTRICITÉ  
ÉCHANGE STANDARD D'ORGANES  
VENTE ACHAT - TOUTES MARQUES  
**STATION-SERVICE**  
**SALMSON**  
**Lucien ROUILLARD**  
23-25, Rue de Picpus - PARIS-XI<sup>e</sup>  
PARIS NATION Tél. DID. 90-60

**SUR LES BORDS DU LOING**  
(en Forêt de Fontainebleau)  
à 100 m de la gare de St-Mammés  
**Auberge du "SOLEIL D'OR"**  
Maison SEGUIN Maurice  
CHEF CUISINIER  
(DE CHATEAU-CHINON - N)  
CHAMBRES TOUT CONFORT  
Table répétée - Cave renommée  
Barques pour promenades et pêche  
TÉLÉPHONE 311 A MORET

**NOCES ET BANQUETS LUNCHS, SOIRÉES**  
2, Rue Courtaon  
PARIS (Châtelet-Halles)  
Tél. Central 41-31  
**E. LANCERY**  
(de NEVERS)  
279, Rue des Pyrénées - PARIS (20<sup>e</sup>)  
Téléphone - Mémil. 86-41  
SALLES de 20 à 200 COUVERTS

**CAFÉ LE PALAIS**  
FACE A LA MUTUALITÉ  
**MAURICE HÉNAULT** de Cosne-s-Laine (Nièvre)  
16, rue Monge (5<sup>e</sup>) Tél. ODÉ. 73-48  
POUILLY - BEAULOUIS - SANCERRE

**COURS DE VIOLON ET DE GUITARE**  
LEÇONS PARTICULIÈRES tous les jours à partir de 19 h.  
**Mlle HUET** 88, rue St-Mour (XI<sup>e</sup>)  
TÉL. DAN. 56-37  
Violoniste des Bals d'Enfants à la Mutualité

**RELIURES EN TOUS GENRES**  
Livres usagés remis à neuf  
TRAVAIL SOIGNÉ  
**Eugène FABRE** de LIERNAIS  
5, Boul. Suint, PARIS-12<sup>e</sup> Tél. DID. 30-69  
Conditions aux Compatriotes

**INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**  
Tous Travaux d'Électricité, Téléphone, Lumière, Force, etc.  
**G. PIEMONT** Arlison  
21 bis, Rue Haxo, PARIS-XX<sup>e</sup> Tél. Mémil. 96-71 et 75

**ARTISAN TAILLEUR HOMMES et DAMES**  
**BOUCHOUT Michel**  
(de COSNE, Nièvre)  
145, Boul. de Charonne - PARIS-XP  
CONDITIONS SPÉCIALES AUX COMPATRIOTES

**L'ART FLORAL**  
FLEURS NATURELLES  
CORBEILLES - COURONNES  
**Andrée GUYARD**  
de DUN-LES-PLACES  
92, Boulevard Poniatowski, (12<sup>e</sup>)  
(P<sup>te</sup> Dordée) LIVRAISONS DID. 47-11

**CONVOIS ET TRANSPORTS FUNÉBRES**  
**F. DUBOIS, D<sup>e</sup>**  
9, RUE FRANÇOIS-MIRON, PARISIÈVE  
Originaire de Saulieu

En cas de décès Paris ou Banlieue  
Téléphone de suite ARCHIVES 00.37  
Se charge de toutes formalités  
Remise de 30 % sur honoraires  
POUR LES ASSURÉS SOCIAUX :  
Consent les avances de fonds pour obèques

**Chauffage Central, Couverture, Plomberie**  
Toutes installations Sanitaires  
TRAVAIL SOIGNÉ - PRIX MODÉRÉS

**ANDRÉ HAURY**  
(de Champcevaux - Yonne)  
30, Rue Ampère, ANTONY (Seine)  
Angle Rue des Hortensias

TEL. MON. 57-95  
**EX-GAFNER**  
LA GROTTE D'ARCY-SUR-CURE  
Hôte l'Épic  
39 RUE LÉPIC  
CHEZ JEAN DE CORBIERY  
DEGUSTATION DE JEUNERS D'INERS  
Une Cuisine simple  
DES SPÉCIALITÉS  
AGREABLES A TOUTE HEURE  
PRIX D'AMIS aux COMPATRIOTES - Médaille d'argent de la Ville de Paris

**"MORYAN" TEXTILE**  
**ROUGEOT et C<sup>o</sup> S. A. R. L.** (de Lucenay-l'Évêque, S.-et-L.)  
GRAND CHOIX de Couvre-Pieds - COUVERTURES "CHO" - CHO" (Marque déposée)  
DRAPS - TOILES - LINGE DE TABLE et DE MAISON - VOILES  
RODHA, COTON, SUISSE - RIDEAUX - PANNE